N°599 du 2 novembre 2020-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19/05.521.45.73

LE PATRIOTE

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions | 200 Frs | 12e année

Alerte rouge

LES MANŒUVRES DÉSTABILISATRICES DE SIMON PIERRE MOUSSOUNDA MISES À NU

Colonel à la retraite de son état résidant en France, Simon Pierre Moussounda tient à en découdre par les armes avec le pouvoir légalement établi au Congo. C'est par l'entremise d'un anachronisme et suicidaire projet qu'il aurait mis en place avec la complicité de certains anciens généraux ainsi que bien d'autres officiers supérieurs des Forces Armées Congolaises (FAC) qu'il entend venir perturber la paix chèrement acquise. Heureusement que ce projet machiavélique a fuité, mettant ainsi à nu ses tenants et aboutissants. Ce qui a permis aux autorités nationales de mettre en alerte maximum les militaires, la gendarmerie, la police nationale et les services de sécurité afin de faire échec, comme de coutume, aux manœuvres déstabilisatrices d'où qu'elles viennent.

☞ 3

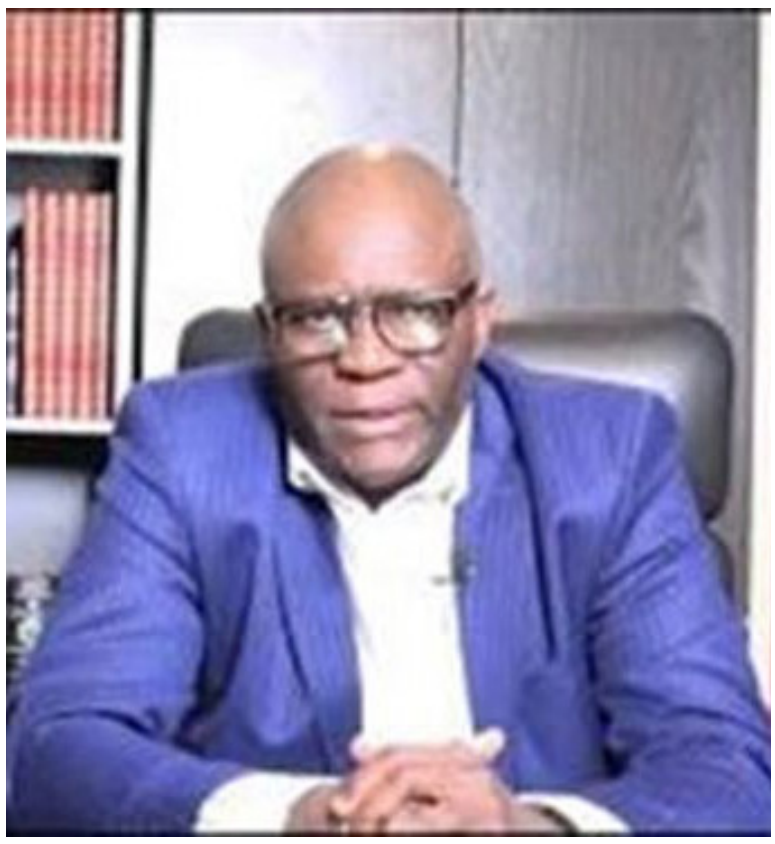

Reconnaissance à Jacques Joachim Yhombi-Opango

LA NATION REND HOMMAGE À UN OFFICIER DE GRANDE VALEUR

☞ 8

Manifeste de Brazzaville

DES RECOMMANDATIONS POUR RESTITUER À BRAZZAVILLE TOUTE LA PLACE QUI LUI REVIENT DE DROIT

☞ 5

45 PARTIS POLITIQUES, UNE CHANCE POUR LA DEMOCRATIE OU UN FREIN ?

☞ 2

Concertation politique

LE CPOC DE MATHIAS DZON S'ÉTONNE DU CHOIX DE MADINGOU

☞ 9

Le recrutement de 2.000 enseignants en 2020

QU'A-T-ON FAIT DE CET ENGAGEMENT DU CHEF DE L'ETAT ?

L'école congolaise est malade. Elle souffre de plusieurs maux dont principalement le déficit d'enseignants, l'insuffisance de tables-bancs et des salles de classe pléthoriques. Les effets conjugués de ces maux influent négativement sur la qualité des enseignements dispensés et les résultats attendus. Pour palier la préoccupation liée au déficit du personnel enseignant, des campagnes de recrutement ont été lancées par l'exécutif ; la plus solennelle étant celle annoncée par le Président Denis Sassou N'Guesso dans son message sur l'état de la nation, le 17 décembre 2019. Pour des raisons diverses, cet engagement présidentiel n'a toujours pas produit les effets attendus.

☞ 12

45 PARTIS POLITIQUES, UNE CHANCE POUR LA DEMOCRATIE OU UN FREIN ?

A l'issue du dépoussiérage de la liste des partis politiques en activité dans notre pays, le ministère de l'intérieur et de la décentralisation est parvenu à en valider 45. La validation s'est fondée sur la loi relative aux partis politiques exerçant sur le territoire national. Les formations politiques ainsi agréées devraient prendre part à la concertation de Madingou dans la perspective de l'élection présidentielle de 2021. Ce nombre, 45, parait effarant lorsqu'on le ramène à celui de la population congolaise qui s'élève à un peu plus 4 millions d'âmes. Mais le droit à la liberté d'expression oblige. Cependant on peut s'interroger si ce nombre important sert la démocratie ou la complique davantage, surtout dans le cadre de la lutte pour la conquête du pouvoir d'Etat.

En effet, cette lutte ne peut être saine et profitable au pays que si elle facilite les électeurs dans leur choix. 45 candidats pour le siège présidentiel donneraient du tournis aux électeurs qui pourraient se déplacer pour exercer leur droit civique. Il est même possible que nombreux se désolent et s'abstiennent en mettant à l'index le peu de sérieux de la classe politique congolaise. Les Etats-Unis qui sont considérés comme l'une des plus grandes démocraties au monde et avec une population d'environ 328 millions d'âmes, ne possèdent que deux formations politiques, le parti républicain et le parti démocrate. Avec un peu plus de 64 millions d'habitants, la Grande-Bretagne n'a que le parti travailliste et le parti conservateur. Il est vrai que la France fait bande à part avec un peu plus de 400 partis pour une population de 67 millions d'habitants.

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation

Le Congo peut y trouver son compte

Mais son cas peut être intéressant pour notre pays et être une source d'inspiration. Car, comme le Congo, on y trouve une myriade de formations politiques. Cependant, par un effet d'écrémage produit sans doute directement ou indirectement par les urnes, peu d'entre eux sortent du lot. De ces 400 partis, près d'une vingtaine tiennent le haut du pavé dans le paysage politique français d'aujourd'hui. On peut imaginer qu'à l'issue des cycles électoraux qui pointent à l'horizon, cet effet d'écrémage se produira dans notre pays et cette liste de 45 formations politiques se délestera sensiblement. Sans même attendre ces échéances, la hiérarchie des partis est tenue par les grands mastodontes de la politique congolaise que sont le Parti Congolais du travail, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale et dans une moindre mesure UDH- Yuki . Cependant, en politique on ne peut jurer de rien. Les formations politiques considérées comme de seconde zone peuvent nourrir des ambitions visant la contestation de cette hiérarchie et venir jouer les rôles de premier plan dans le pays. Ceci dans une stratégie consistant à se rassembler dans des familles politiques nouvelles et proposant des voies novatrices concernant la gestion de la cité. Des voies susceptibles de constituer autour d'elles une opinion pouvant devenir majoritaire dans le pays et ainsi ouvrir l'accès au pouvoir d'Etat. Cette notion de famille politique devant être composée par des formations politiques partageant les mêmes valeurs et la même conception de l'avenir du pays, semble ne pas connaître une application dans le paysage congolais. Ainsi, on arrive à des incongruités tel l'affrontement lors des élections entre des formations politiques dont l'étiquette idéologique et politique est la même. Les partis se réclamant de la droite s'affrontent entre eux pour la conquête du pouvoir d'Etat tout comme ceux de la gauche.

Les conditions pour le bénéfice

Dans la population, il peut se trouver des opinions qui aspirent voir triompher les valeurs qui les emballent. Devant la confusion engendrée par l'incapacité des formations politiques à se regrouper sur la base des valeurs communes, ces opinions éprouvent des difficultés à s'employer. Le vide qui en résulte est ainsi comblé par des choix partisans basés sur des considérations géographiques et non sur des valeurs. Mais dans cette confusion ambiante, il existe des formations politiques comme le Parti congolais du travail qui par son implantation nationale peut susciter et conduire une grande famille politique de gauche. Ce, dans la mesure où il se réclame de la social-démocratie. Si d'autres partis d'une certaine envergure peuvent suivre cette approche, les 45 formations se caseraient dans chacune des familles politiques qui pourraient se constituer. Celle de la droite, du centre sans compter celles qui sont aux extrémités des familles de droite et de gauche. Dans ces conditions, ce nombre de partis qui, a priori, apparait effrayant serait bénéfique pour l'animation politique dans notre pays. Malheureusement, certains partis leaders peinent à se dégager de leur cocon. L'image qu'ils renvoient d'eux dans l'opinion effraie et révulse. Ce qui ne favorise pas des rapprochements entre des partis affichant les étiquettes politiques pourtant identiques. Conséquence, le paysage politique sera envahi par des acteurs qui ne possèdent aucune légitimité mais viendront perturber l'atmosphère par des discours incendiaires.

Laurent Lepossi

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

LA COLLÉGIALITÉ-

Un collège est un corps de personnes revêtues d'une même dignité, de fonctions sacrés. Ainsi parle-t-on du collège des augures, du collège des chanoines, du collège épiscopal et du sacré collège qui est l'ensemble des cardinaux. En matière d'élections, il est question de collège électoral.

En effet, dans le suffrage direct, il s'agit de l'ensemble des électeurs de même catégorie professionnelle, participant à une élection d'ordre professionnel. Dans le suffrage indirect, c'est l'ensemble des électeurs du second degré.

En régime parlementaire, la collégialité est une caractéristique du gouvernement. La solidarité qui unit les ministres, et qui s'exprime notamment à l'occasion de la mise en jeu devant l'instance parlementaire de la responsabilité du gouvernement, est une conséquence de la collégialité : les décisions ayant été prises collégialement doivent être assumées solidairement.

La solidarité est en effet l'élément de définition du gouvernement en régime parlementaire : la politique du gouvernement est par construction la politique de tous les membres du gouvernement. Par conséquent, dans un débat parlementaire, le gouvernement peut être valablement représenté par n'importe lequel de ses membres, même s'il est logique, et habituel, que ce soit le ministre concerné par la question abordée qui intervienne. Les manquements à cette solidarité peuvent conduire à la révocation du ministre fautif.

Et en cas de vote d'une motion de censure ou de refus d'approbation du programme gouvernemental présenté par le Premier ministre, c'est la démission du gouvernement dans la totalité des membres qui la composent que le Premier ministre porte au Chef de l'Etat.

Il faut cependant noter que les modes de fonctionnement des gouvernements à l'époque contemporaine peuvent rendre problématique cette pratique de la collégialité. La multiplication et la spécialisation des tâches ministérielles, tout autant que des considérations de temps, expliquent le rôle dévolu à plusieurs instances gouvernementales : le Conseil des ministres, le conseil de cabinet, les comités interministériels.

Le conseil des ministres est en effet la formation réunissant sur convocation du Chef de l'Etat, tous les membres du gouvernement. C'est un point de passage obligé pour un certain nombre de décisions. Toutefois, cette réunion plénière de tous les membres du gouvernement a essentiellement pour objet de rendre officielles des décisions qui ont été longuement et mûrement préparées en amont à l'occasion de comités interministériels et en Conseil de cabinet, qui est pour sa part une réunion de travail des ministres se tenant sous la direction du Premier ministre et qui a pour objet de préparer le Conseil des ministres. Reste que la collégialité, en tout état de cause, est placée sous l'autorité du Premier ministre.

Germain Molingo

Alerte rouge

LES MANŒUVRES DÉSTABILISATRICES DE SIMON PIERRE MOUSSOUNDA MISES À NU

Colonel à la retraite de son état résidant en France, Simon Pierre Moussounda tient à en découdre par les armes avec le pouvoir légalement établi au Congo. C'est par l'entremise d'un anachronisme et suicidaire projet qu'il aurait mis en place avec la complicité de certains anciens généraux ainsi que bien d'autres officiers supérieurs des Forces Armées Congolaises (FAC) qu'il entend venir perturber la paix chèrement acquise. Heureusement que ce projet machiavélique a fuité, mettant ainsi à nu ses tenants et aboutissants. Ce qui a permis aux autorités nationales de mettre en alerte maximum les militaires, la gendarmerie, la police nationale et les services de sécurité afin de faire échec, comme de coutume, aux manœuvres déstabilisatrices d'où qu'elles viennent.

Ainsi, Simon Pierre Moussounda et ses acolytes doivent savoir que leur arrivée au Congo armes à la main ne sera pas vécue comme un acte héroïque ou une simple partie de plaisir. Il va croiser le fer avec la force publique qui l'attend de pied ferme. Dans son plan opérationnel, Pointe-Noire et le Niari constitueraient les premières cibles à atteindre. L'objectif étant de couper la capitale économique Pointe-Noire de la capitale politique Brazzaville. Pour garantir le succès de son aventure périlleuse, il aurait contacté et rallié à sa cause tout le réseau militaire proche de l'ancien Chef d'état-major général des Forces Armées Congolaises (FAC), le général Jean Marie Michel Mokoko. Il aurait également approché un ancien directeur général de la surveillance du territoire et trois cadres du Port Autonome de Pointe-Noire. Présentement, le colonel à la retraite serait à la recherche de bases arrières et de potentiels soutiens à son mouvement belliciste au niveau des pays voisins, à l'instar de l'Angola, de la RDC et du Gabon. En raison de l'excellence des relations qui unissent nos pays respectifs, il semblerait que les pays contactés auraient opposé un refus catégorique à l'offre de Moussounda. Il convient de noter que ses déplacements dans ces différents pays sont suivis à la loupe par les services de sécurité du Congo Brazzaville.

Le colonel à la retraite Simon Pierre Moussounda, qui a quitté son pays la queue entre les jambes pour avoir perdu une guerre qu'il a lui lui-même engagée n'a pas encore tiré toutes les leçons nécessaires. Il semble avoir oublié que le régime pour lequel, il veut risquer une fois de plus sa vie, était confortablement installé quand il avait déclaré la guerre contre son principal opposant qu'était Denis Sassou N'Guesso, le 5 juin 1997. Pourtant, ce régime avait tous les moyens de l'Etat pour gagner cette absurde guerre. On peut citer pêle-mêle : le territoire, l'argent, les armes de tout calibre, les soldats, la police et les services de sécurité. En dépit de cette armada, il avait quand-même perdu la guerre face à un homme qui se battait avec des moyens dérisoires pour sa survie. Ce qui donne à penser que tactiquement et techniquement, le camp de Denis Sassou N'Guesso était nettement supérieur au camp du pouvoir de l'époque. Il faut donc être un Moussounda pour revenir à ses vomissures, d'autant que ceux qui ont gagné la guerre sont actuellement aux commandes avec tous les moyens de l'Etat. Malgré cet atout indéniable du pouvoir légalement établi au Congo, il se permet de mettre au point un plan de guerre à partir d'un pays étranger pour venir les affronter. C'est ce qui a conduit un militaire ayant requis l'anonymat, à le qualifier de fayot.

Simon Pierre Moussounda, un haineux de la pire espèce

En effet, l'option de guerre prise par ce colonel à la retraite est non seulement condamnable, inopportune mais aussi attentatoire à la Constitution du 25 octobre 2015.

L'inopportunité de cette initiative s'explique par le fait que toutes les institutions de la République fonctionnent à merveille. Les élections

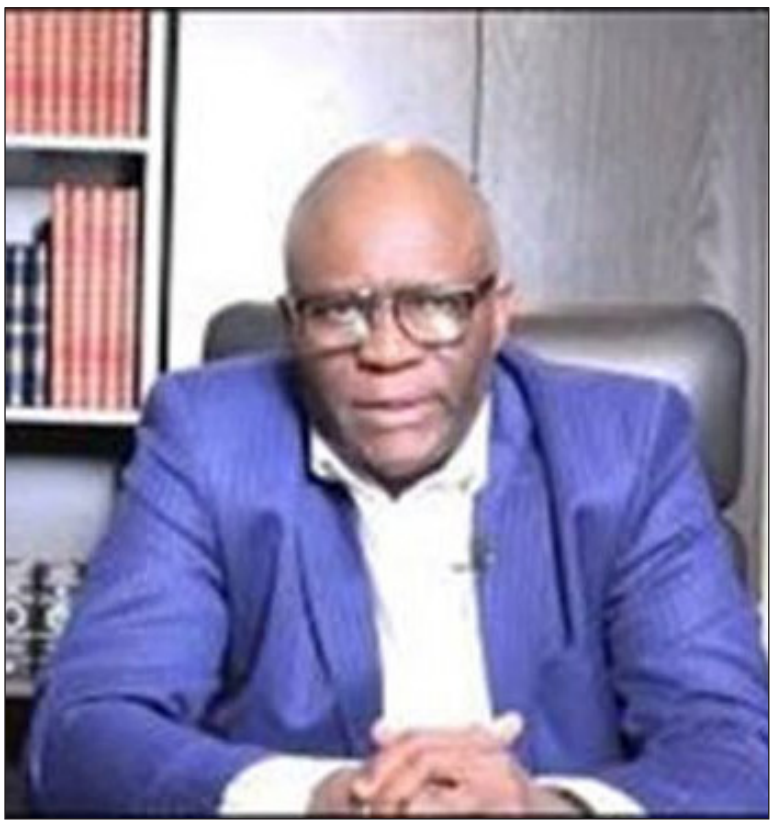

se tiennent à la date échue et sont ouvertes à qui veut se positionner. En plus, le Congo est un Etat qui respecte les droits et libertés des citoyens et reconnaît les partis politiques ainsi que le statut de l'opposition. La séparation des pouvoirs est effective. Il y a le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Sous quelque forme que ce soit, aucun de ces pouvoirs n'a empiété sur les prérogatives d'un autre. L'équilibre entre ces différents pouvoirs est sans bavure. C'est dire que Simon Pierre Moussounda ne peut justifier sa prise de pouvoir par les armes, alors que la Constitution du 25 octobre 2015 l'interdit formellement. Dans son préambule, la Constitution du Congo «*condamne le coup d'Etat, l'exercice tyrannique du pouvoir et l'usage de la violence politique, sous toutes ses formes, comme moyens d'accession au pouvoir ou de sa conservation* ». On comprend donc avec aisance que c'est par pure haine que ce colonel à la retraite a pris cette dangereuse option.

C'est pourquoi, le pouvoir vent debout, entend défendre par tous les moyens légaux, la Constitution, la paix et la liberté des citoyens, le jour où ce compatriote égaré osera mettre à exécution sa ménace. S'il y a un conseil a prodiguer à Simon Pierre Moussounda, c'est celui de lui demander de créer son parti politique et de rentrer au pays participer librement à la vie politique. Il ne risquera ni pour sa vie, ni pour ses opinions. Par contre, le chemin qu'il veut emprunter pour parvenir au pouvoir est tellement sinueux que Moussounda risque de caresser aussi longtemps que possible son rêve de devenir Chef de l'Etat du Congo.

Patrick Yandza

La parabole de l'éléphant

L'ÉLÉPHANT AU FIL DU TEMPS

Sous la conduite de mon grand-père, j'ai revisité le parcours de l'éléphant. Que de légendes, que de mystères ! En somme, un long chemin qui met en exergue des scènes impressionnantes de la relation singulière que cet animal entretient avec l'homme depuis environ 5000 ans. Selon les traditions qui varient elles-mêmes en fonction des aires géographiques, des époques et au gré des besoins de l'homme, le pachyderme a parfois servi de bûcheron, de puissante machine de guerre, d'animal d'apparat, de machine agricole et de moyen de transport pour des balades exotiques…

Mon grand-père a fait cette évocation avec aisance comme s'il avait vécu les faits à toutes les époques et dans les différents lieux où ils se sont déroulés; comme s'il puisait dans un livre... D'ailleurs, lui-même n'était-il pas un livre d'histoire? Ses mots m'ont servi d'éperons. Dès lors, je me suis vu dans l'obligation de vérifier ses affirmations qui placent l'éléphant au cœur de la vie de la société humaine. J'étais sûr que le vieil homme ne sera pas démenti, tant les fonctions de l'éléphant au profit de l'homme, sont tout aussi multiples que celles assignées à chacune des parties de son corps. Sur le plan militaire, de nombreux documents relatent la défaite infligée à Sellucus Nikator, successeur d'Alexandre le Grand, par l'armée de Chandragupta, composée de 9.000 éléphants… Les faits remontent à l'an 326, avant Jésus Christ. Plus récemment pendant la deuxième guerre mondiale, des éléphants ont aidé à construire des routes et des ponts, et à transporter les troupes, ainsi que leur ravitaillement sur les chemins tortueux de la Birmanie…

Imaginez donc le destin d'un mastodonte qui avait la réputation d'acteur de la guerre, de grand acteur de l'exploitation forestière, avant de recevoir la distinction honorifique de vecteur du tourisme ! Ce n'est donc pas par hasard qu'il a fini par devenir l'un des animaux les plus adulés, les plus aimés de la terre, jusqu'à obtenir le prestigieux statut d'animal entièrement protégé.

A la fin, le vieillard m'a dit : «*voilà l'itinéraire de l'éléphant, un spécimen zoologique dont la famille se résume aujourd'hui à quelques individus, à cause de l'homme qu'il a tant servi. Ainsi, dans certaines régions du monde, il est entré dans la légende jusqu'à devenir une divinité*».

Jules Débel

LA NOUVELLE ÉQUIPE DE LA FMC PREND OFFICIELLEMENT POSSESSION DES LIEUX

La passation de service entre l'équipe entrante et sortante a eu lieu récemment à Brazzaville sous la supervision de Marien Mobondzo Endzonga, secrétaire permanent chargé de la jeunesse du Parti Congolais du Travail (PCT). Au cours de cette pathétique cérémonie, Juste Bernardin Gavet a non seulement transmis des dossiers, mais aussi donné quelques conseils à son successeur Osdet Vadim Mvouba pour gouverner en conséquence. Ce dernier qui a mesuré l'ampleur de la tâche, a pris toute une série d'engagements pour relever les grands défis.

Séance de passation de service entre le premier secrétaire entrant et sortant

La nouvelle équipe de la FMC a été félicitée dès l'entame de la cérémonie par le président fédéral du PCT Brazzaville et de l'Ile M'bamou Faustin Elenga. Face à une équipe visiblement impatiente de se mettre au travail, Marien Mobondzo Endzonga a rappelé à l'attention de Osdet Vadim Mvouba et son équipe que leur organisation qui a surmonté les épreuves, garde sa vitalité et son dynamisme. Elle ouvre présentement une nouvelle et belle page de son histoire avec l'installation de cette équipe de la FMC fraîchement élue.

Avant de transmettre les dossiers en cours d'exécution aux nouveaux membres du secrétariat permanent de la FMC, Juste Bernardin Gavet a fait état de ce qu'ils ont vécu tout au long de leur mandature. «*On ne croyait pas tenir le pari de la continuité de la FMC sept ans après*», a-t-il lancé. Toutefois, il a promis ses bons offices à son successeur en cas de besoin. «*Vous pouvez compter sur nous et sur l'équipe qui était avec nous* », a-t-il déclaré. Pour que son successeur travaille sereinement, Juste Bernardin Gavet l'a exhorté à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action susceptible d'avoir un effet négatif sur l'action à entreprendre. « *Prenez soins de vous rapprocher de moi avant de réagir, si vous entendez des choses de moi sur votre façon de faire* ».

Fort de ces conseils et de cette main tendue de son prédécesseur, Osdet Vadim Mvouba a pris l'engagement de « *travailler pour un rayonnement collectif, pour le rayonnement du parti et du pays et non pour un rayonnement individuel* ».

Mais au-delà, il a engagé la nouvelle équipe à servir le parti, au mieux de ses possibilités. « *Nous allons poursuivre votre trajectoire de la plus belle manière. Redynamiser la jeunesse en la plaçant sur le sceau de la gestion axée sur les résultats. Nous définirons les axes, identifierons les forces et les faiblesses, examinerons la structure et son fonctionnement actuel. Il nous faudra réévaluer l'effectif global de la FMC* », a promis Vadim Mvouba.

Pour mémoire le premier secrétaire général du PCT Pierre Moussa a toujours appelé à la mobilisation générale, sans laquelle aucune victoire n'est possible. « *La FMC est l'auxiliaire actif du principal parti de la majorité. Plus il y aura des jeunes en son sein, mieux le PCT se portera. Nous devons mobiliser les jeunes de tous les horizons, veiller à la responsabilisation de la jeunesse pour qu'elle prenne une part active au développement du pays ». Lors de la structuration o*u de la restructuration des instances de base et intermédiaires, Osdet Vadim Mvouba entend privilégier la compétence et non les affinités. A quelques mois de la présidentielle, la direction politique de la FMC annonce qu'elle est debout et qu'elle le restera « *jusqu'à la victoire finale* ».

Marlène Samba

Les comités PCT Djiri et Ouenzé

DES SESSIONS INAUGURALES QUI AUGURENT DES LENDEMAINS MEILLEURS

Les comités de Djiri et Ouenzé de la fédération PCT de Brazzaville et de l'Île Mbamou viennent de mettre au point leur feuille de route en vue de renforcer les rangs de cette formation politique dans ces deux arrondissements. Les règlements intérieurs et les budgets de ces deux comités ont été adoptés à la faveur de ces sessions qui ont eu lieu le 24 octobre 2020. Sous l'autorité de Daniel Illoye Gouya et Antoinette Tiélé Gambia, leurs présidents respectifs, les comités Ouenzé et Djiri ont défini leurs stratégies de combat politique et élaboré les moyens d'action pour la réalisation sans faille des objectifs qui leur ont été assignés par le secrétariat permanent.

A Ouenzé et à Djiri, ces sessions inaugurales ont été placées sous la supervision éclairée de Nathalie Kaki et de Jean Eyenga en qualité de délégués du président fédéral Faustin Elenga qui, malgré la présence de ses deux émissaires a tenu à faire le saint Thomas en descendant sur les lieux pour s'en convaincre. Comme il l'a fait ailleurs, le président fédéral a rappelé à l'attention des participants ses principales préoccupations: « les congressistes avaient choisi le camarade Denis Sassou N'Guesso comme candidat du PCT à la présidentielle. Ce n'est pas un slogan, car toutes les consciences se sont accordées sur le fait qu'il doit bénéficier de notre confiance. Dans cette période tumultueuse, les populations ont besoin d'un homme d'expérience. Brazzaville comme chacun de ses arrondissements a beaucoup d'habitants, mais pour combien de membres du PCT », s'est-il interrogé avant d'appeler les différents comités à des actions ponctuelles sur le terrain.

A Ouenzé par exemple, Faustin Elenga a dit que « *notre mission est de faire en sorte que 80% des populations de Ouenzé intègrent les rangs du PCT. Ainsi, on aura laissé 20% aux autres qui ne diront pas que le PCT est gourmand* ». C'est ainsi qu'il a invité les responsables

Le présidium de la session inaugurale du comité PCT Ouenzé

et les militants des comités PCT Ouenzé et Djiri d'investir pleinement le terrain et de parcourir le moindre mètre carré afin de convaincre de nouvelles âmes à rejoindre les rangs du PCT. « Ramenez-les au parti », leur a-t-il ordonné. C'est le prix à payer pour remporter l'élection présidentielle de 2021 et les législatives de 2022. Répondant à la directive de son président fédéral, Daniel Illoye Gouya a rassuré que le comité Ouenzé est conscient des enjeux et doit « *faire preuve de discipline et d'unité afin d'assurer une victoire éclatante au candidat naturel du PCT*».

Si à Djiri le budget pour les deux derniers mois de l'année est arrêté à 11 630 000 de FCFA, à Ouenzé par contre, il est de 9 952 200 FCFA. Des sommes qui doivent être couvertes par les cotisations statutaires. De notoriété publique, le secrétariat permanent sait que la plupart des comités PCT disséminés sur l'ensemble du territoire ne s'acquittent pas régulièrement de leurs cotisations statutaires. C'est pourquoi, pour donner une suite aux attentes de la hiérarchie, les présidents Daniel Illoye Gouya et Antoinette Tiélé Gambia projettent des descentes sur le terrain afin de conscientiser les membres du PCT à s'acquitter de leurs cotisations. Ils promettent également de demander à la populations de se faire recenser en vue de figurer sur la liste des électeurs. Ils organiseront à très court terme, une campagne d'adhésion au PCT, surtout que le président fédéral menace de ne plus jamais descendre dans les comités dont les adhérents ne se compteront que sur les doigts d'une main.

Les comités PCT Djiri et Ouenzé ont pris le ferme engagement « d'assumer avec responsabilité leurs missions dans l'intérêt général du parti », pour ne pas trahir la confiance placée en leurs responsables respectifs. « Si nos camarades qui nous ont précédés n'ont pas failli à leurs missions malgré la dureté des temps, nous devons mieux nous comporter pour des victoires toujours plus grandes », promettent-ils. Ce qui ne sera possible que si les résultats de la première session et les engagements pris sont très vite appliqués, car le plus grand test aura lieu dans quelques mois avec la présidentielle de 2021 pour laquelle, la direction politique du PCT demande aux comités de la fédération PCT de Brazzaville et de l'Île Mbamou « d'amorcer impérativement et de manière efficace les préparatifs ».

M.S.

Manifeste de Brazzaville

DES RECOMMANDATIONS POUR RESTITUER À BRAZZAVILLE TOUTE LA PLACE QUI LUI REVIENT DE DROIT

Les travaux du colloque international sur le manifeste de Brazzaville 80 ans après, se sont achevés le 28 octobre 2020 sur une note de satisfaction générale. Deux jours durant, les éminences grises venues de l'Afrique centrale, de l'Europe et du Canada ont revisité tous les paramètres historiques et projeté le devenir de l'humanité en général et de l'Afrique centrale en particulier. Au cours de ces travaux qui se sont déroulés du 27 au 28 octobre 2020, les participants à ce colloque ont établi que « la France libre fut africaine ». A ce titre, ils ont fait des recommandations à la France, à l'Afrique et aux historiens pour exalter cette vérité historique occultée. Des recommandations destinées à restituer à Brazzaville toute la place qui lui revient de droit.

Vue des officiels ayant participé au colloque international sur le manifeste de Brazzaville

Au terme des travaux, le comité scientifique et les participants ont remercié avec déférence et exprimé leur reconnaissance infinie à la République du Congo, pour « la précieuse initiative et l'excellence de son organisation…». La France, les pays de l'Afrique centrale et les historiens ont été appelés à tout mettre en œuvre pour que cette mémoire collective ne s'étiole. C'est ainsi que les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont été priés à «*mettre à la disposition des enseignants chercheurs des moyens conséquents pouvant leur permettre d'écrire l'histoire de cette mémoire partagée ; d'instituer des offres de mobilité des enseignants-chercheurs vers les centres et dépôts des archives aussi bien au niveau national qu'international ; de prendre en charge les frais d'édition des manuscrits ; de contribuer à la vulgarisation des travaux scientifiques dans les différents niveaux d'enseignement ; de demander l'élévation par la France, des villes de Brazzaville, Bangui, Ndjamena, Libreville et Douala à l'ordre de compagnon de la libération à l'instar de certaines villes françaises* ».

Le maréchal Idriss Déby Itno du Tchad

La France devra élever « in situ, une stèle en la mémoire de tous les soldats de l'AEF et de Madagascar tombés sur les différents théâtres d'opérations militaires ; vulgariser l'enseignement de cette période partagée dans les établissements scolaires français et contribuer aux frais de rédaction des ouvrages didactiques dans les ex-colonies». Aux enseignants chercheurs, les participants au colloque international sur le manifeste de Brazzaville 80 ans après, ont recommandé «d'assurer l'enseignement de cette histoire dans tous les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur ; revisiter les mémoires communes à l'Afrique, à la France et au Congo, mais également toutes les sémantiques pour le monde ».

Félix Tshisékédi Tchilombo de la RDC

Ouvert par le président de la République Denis Sassou N'Guesso, ce colloque international qui a été placé sous le thème très évocateur: «*De Gaulle et Brazzaville : une histoire commune au Congo, l'Afrique et le monde*», a connu la participation de sommités continentales, françaises, européennes et mondiales. Hormis l'hôte organisateur, trois chefs d'Etat d'Afrique centrale à savoir le maréchal Idriss Déby Itno (Tchad), Félix Tshisékédi Tchilombo (RDC) et Michel Archange Touadéra (RCA) ainsi que les premiers ministres du Gabon et du Cameroun y ont pris part. La secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) Rose Washikiwabo, le président de la fondation Charles De Gaulle, Hervé Gaymard, le ministre français de l'Europe et des affaires étrangères Jean Yves Le Drian ont également rehaussé de leur présence l'éclat de cette commémoration. L'un après l'autre, chacun a salué ce moment qui a permis de revisiter l'histoire commune, de sublimer les liens entre l'Afrique et le monde.

Denis Sassou N'Guesso

Après avoir analysé minutieusement les faits, le colloque a conclu que « *la France libre fut africaine* ». Car, sans l'appel du général De Gaulle dans le studio de Radio Brazzaville, le destin du monde serait définitivement scellé, d'autant plus que son appel de juin 1940 à Londres est resté sans écho. Pour tout dire, le comité scientifique et bien d'autres participants ont unanimement reconnu que « *la France libre est née à Brazzaville. C'est à Brazzaville que le général De Gaulle, deux fois condamné à mort et dégradé par le maréchal Pétain, a opéré sa mutation de chef de guerre en chef d'Etat. Brazzaville a été le refuge de la souveraineté de la France* », a signifié Hervé Gaymard. De son côté, le ministre français de l'Europe et des affaires étrangères enfonce le clou en disant que « *nous devons une partie de notre liberté à Brazzaville* ». Il a appellé à la relecture dépassionnée de cette histoire commune. Le président tchadien Idriss Déby Itno s'attend pour sa part à « *un partenariat intellectuel avantageux pour tous* ».

Prenant la parole du haut de la tribune de ce colloque, le président de la République du Congo Denis Sassou N'Guesso a été émis l'idée « *d'interroger les sciences et de ressasser les zones d'ombres de notre histoire commune* ». Une démarche qui pourrait permettre aux peuples de pérenniser leurs mémoires. Les échanges et débats animés par des éminences grises de l'histoire contemporaine ont suffisamment édifié l'opinion et éclairé les parties occultées de cette aventure. Clôturant les travaux, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo a présenté les résultats qui en découlent comme « *un cru de haute facture* », parce que l'histoire a été dite avec brio et la nouvelle page de l'histoire a été écrite. Poursuivant son discours de circonstance, le représentant du Chef de l'Etat a affirmé que ce colloque aura été une réussite sur tous les plans.

Henriet Mouandinga

Diplomatie

LA COOPÉRATION CONGO-CHINE SE RENFORCE DAVANTAGE

La dixième commission mixte de coopération économique, commerciale et technique entre la République du Congo et la République populaire de Chine s'est tenue le 29 octobre 2020 par visioconférence. Elle a évalué à la fois les conclusions de la 9ème commission mixte six ans après et les résultats des visites du président Denis Sassou N'Guesso en Chine ainsi que ceux du sommet de Beijing. Elle a passé en revue les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans les domaines de la santé, l'économie, l'enseignement, l'investissement et le commerce. Cet exercice de cogitation collective a laissé transparaitre des indices d'un partenariat stratégique promis à un bel avenir.

Séance de travail de la commission mixte Congo-Chine

Cette session est la première du genre que la Chine organise cette année avec un Etat africain, depuis le déclenchement du coronavirus. La délégation chinoise à cette visioconférence a été conduite par Qian Keming, vice-ministre chinois du commerce. La partie congolaise a été placée sous la houlette du ministre des affaires étrangères Jean Claude Gakosso qu'entouraient les ministres des grands travaux Jean Jacques Bouya et des zones économiques spéciales Gilbert Mokoki. Avant la signature du procès-verbal, les deux parties ont échangé sur la coopération bilatérale, les dossiers d'intérêt commun et les projets d'envergure tels que « *la troisième phase de la couverture nationale en télécommunications ; la numérisation de la radio et télévision nationales congolaises ; la construction du siège du parlement dont les travaux sont en cours de finition ; la construction du centre commercial et des tours jumelles à Mpila* ».

Qian Keming et Jean Claude Gakosso ont fait l'éloge d'une coopération qui résiste à l'épreuve du temps et celles générées par diverses crises qui frappent de plein fouet les deux pays. « *La Chine et le Congo sont des bons amis et des bons partenaires qui se traitent de manière sincère. Leur action bilatérale a remporté des nouveaux progrès…Le Congo est la plus grande source d'importation de la Chine en Afrique*», s'est félicité le chef de la délégation chinoise qui a fait des suggestions pour développer davantage cette coopération. Selon le diplomate chinois, il faut, « *continuer de renforcer la coopération dans la lutte contre la covid-19 ; faciliter les achats des biens médicaux en Chine ; accélérer la mise en œuvre des huit initiatives majeures*». Qian Keming a promis que la Chine accélérera la construction du palais du parlement et a regretté le retard qu'a connu l'exécution des travaux à cause de la crise sanitaire. Il a cependant laissé entendre que la Chine continuera à mettre un accent particulier sur la santé, l'économie et l'amélioration du bien-être de la population congolaise. La Chine populaire est « *prête à apporter son assistance au Congo dans la mesure du possible* », a-t-il conclu. L'émissaire chinois a émis le vœu de voir le Congo procéder au paiement des arriérés des travaux réalisés par des entreprises et l'Etat chinois en République du Congo.

Le Congo de son côté travaillera à la diversification et à la densification de la coopération infrastructurelle, quoiqu'impactée par la chute du prix du brut de pétrole et la dette contractée auprès de la Chine. Au-delà, le ministre Jean Claude Gakosso a rassuré que la pandémie de la covid-19 a été maîtrisée. Aussi, a-t-il renchéri, «*cette session est la preuve de l'excellence des liens sans cesse renouvelés qui existent entre le Congo et la Chine* ». Jean Claude Gakosso a loué dans son discours une coopération «gagnant-gagnant» ayant pris de l'épaisseur grâce à l'élévation du partenariat stratégique au partenariat stratégique global. Il a apprécié la confiance mutuelle qui a fait du Congo, «*pays pilote de la coopération Chine-Afrique*». Jean Claude Gakosso a reconnu que « *beaucoup de projets n'ont toujours pas démarré, à cause des contraintes budgétaires* ». Mais le partenariat stratégique global Congo-Chine sera maintenu afin que cette coopération continue de transformer le Congo, tout en améliorant perpétuellement les conditions de vie des populations congolaises. La dixième commission mixte Congo-Chine a démontré que les deux Etats œuvrent à l'élargissement de leur coopération afin d'en créer de nouvelles opportunités.

Marlène Samba

Présidentielle 2021

DESTIN GAVET PROMET UN ETAT CHRÉTIEN

Désigné par le Mouvement des républicains (MR), lors de sa convention à Dolisie dans le Niari, Destin Mélaine Gavet Elengo a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle le 23 octobre dernier. A la faveur du point de presse qu'il a animé à cet effet, le jeune aspirant à la magistrature suprême a présenté un projet de société en sept axes.

En 2021, Destin Gavet aura l'âge constitutionnel pour être candidat à une élection présidentielle. Sur la base d'un programme qu'il intitule « en marche pour le salut du peuple » qu'il va étaler de 2021 à 2031, soit deux mandats, le secrétaire exécutif du Mouvement des républicains espère convaincre les Congolais pour le hisser au sommet de la République. Le premier trentenaire qui se proclame candidat à la présidentielle espère que les sept axes prioritaires de son projet intègrent tous les éléments et aspects de la vie, censés concourir et accélérer le bien-être des populations. Pour que le reste de ses ambitions se réalise sans trop de soucis, il consacre le point de départ de son action, une fois élu, à la réconciliation nationale «*pour bâtir une nation forte et prospère* ». L'axe politique et institutionnel qui constitue un autre point de son programme est consacré à la réforme institutionnelle, l'économie et la production, les biotechnologies, le social, la politique étrangère et la diaspora.

Le jeune candidat base son projet sur « *le prophétisme*» parce qu'il est convaincu que le Congo a un rôle prophétique dans le concert des nations. « *Etant pays à 90% chrétien, vu sa similitude prophétique avec Israël, selon Esaïe 18 et Mathieu 21. Il est un pays traversé par le fleuve, son climat chaud et sa vapeur de la rosée et surtout par le nombre de nos 12 départements qui sont identiques aux douze tribus d'Israël* ». Pour parvenir à un Etat chrétien et la prestation de serment sur la bible, il rêve d'un référendum constitutionnel pour insérer cet aspect.

Cependant, ce jeune presqu'inconnu du public avoue qu'il s'aventure sans moyen et compte sur l'apport multiforme des citoyens. Reste aussi à savoir si la candidature de Destin Gavet ira jusqu'au bout, puisque le Mouvement des républicains qui l'a désigné n'est pas un parti conforme à la loi, si on se réfère à la liste publiée par le ministère de l'intérieur. Puis, la caution de 25 millions de FCFA à verser au trésor public pourrait émousser l'élan de ce jeune aspirant au palais du peuple.

Ernest Otsouanga

Activité parlementaire

LES PROBLÈMES SANITAIRES ET SCOLAIRES AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS DE LA DÉPUTÉE DU DISTRICT D'IMPFONDO

La députée du district d'Impfondo, Virginie Euphrasie Dolama vient d'effectuer une descente parlementaire dans sa circonscription électorale. Au cours de celle-ci, la députée a rendu compte des conclusions des travaux de la neuvième session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale. L'élue d'Impfondo 2 a, en outre, procédé à la distribution des bavettes dans des villages de sa circonscription ainsi que des fournitures scolaires aux écoliers du district. Un poste de santé réhabilité par la députée de cette circonscription a également été remis en fonctionnement. Dans l'interview ci-dessous, Virginie Euphrasie Dolama relate les activités qu'elle a menées au cours de sa descente parlementaire qui a eu lieu du 7 au 20 octobre 2020. Elle évoque aussi les difficultés qu'éprouvent ses mandants.

La députée Virginie Euphrasie Dolama

Le Patriote : ***Quelles sont les activités menées au cours de la descente parlementaire que vous venez d'effectuer dans votre circonscription électorale ?***

Virginie Euphrasie Dolama : Cette descente a commencé par la sensibilisation relative à la pandémie de covid-19, notamment une formation des relais communautaires. Ces derniers vont poursuivre la sensibilisation dans tous les villages du district en exhortant les habitants à observer les mesures barrières édictées par le gouvernement. Je dois souligner que nous avons distribué des bavettes dans tous les villages à la grande satisfaction des populations dont certaines réclament le dépistage. Je dois aussi relever qu'au plan sanitaire, le district d'Impfondo fait face à d'énormes difficultés liées au manque de structures sanitaires et de personnel. Dans tout le district, il n'y a qu'un seul centre de santé intégré qui est fonctionnel et avec comme personnel un infirmier. Ce centre qui se situe à 90 kilomètres du chef-lieu du département de la Likouala, est vétuste et manque d'équipements et de produits de première nécessité. Pour ce qui concerne l'école, notre descente qui a coïncidé avec la rentrée des classes, a permis aux écoliers de reprendre les cours dans des conditions acceptables. Nous avons procédé à l'assainissement des établissements et à la remise de fournitures scolaires, en présence des directeurs d'écoles, des parents d'élèves et des bénéficiaires. A chaque école visitée, nous avons fait don d'un drapeau pour que les apprenants se familiarisent avec la cérémonie de levée des couleurs.

L.P : ***Comment vos mandants ont-ils accueilli la sensibilisation sur la lutte contre la pandémie de coronavirus ?***

V.E.D : Concernant la sensibilisation sur la Covid-19, nous avons inondé la circonscription de bavettes à tel point que personne ne peut en manquer. C'est d'ailleurs pour la quatrième fois que nous procédons à la distribution des bavettes à nos mandants. Ce qui est encourageant, c'est le fait que plusieurs personnes demandent volontairement à se faire dépister en tenant compte des contacts qu'elles ont avec des étrangers venant de pays voisins. Ceci pour connaître le niveau du danger qui les guette.

L.P : ***Quels sont les problèmes de santé auxquels font face les habitants de la circonscription électorale du district d'Impfondo ?***

V.E D : Il y a tout d'abord un problème d'offre de soins. Dans tout le district, il n'y a qu'un seul centre de santé intégré qui est fonctionnel. Il est animé par un seul infirmier et se situe au village Moumbenzélé, sur l'axe fluvial sud, à 90 kilomètres du chef-lieu du département de la Likouala. Ce centre qui manque d'équipements et de produits de première nécessité se trouve dans un état de délabrement avancé. Il y a donc lieu de le réhabiliter et de le rééquiper. De même, il s'impose la nécessité de construire le long de cet axe au moins deux structures de santé pour soulager tant soit peu les peines des populations riveraines. Au cours de nos échanges avec la direction départementale des soins infirmiers, celle-ci nous a suggéré la réhabilitation et l'équipement du CSI de Bolembé, une localité située à 45 km d'Impfondo où le conseil départemental a construit un beau bâtiment qui malheureusement a été vandalisé par des gens de mauvaise foi.

Toujours sur cet axe, le plus long de la circonscription, nous avons construit à quelques vingt kilomètres d'Impfondo, un centre de santé qui n'attend que d'être équipé en petit matériel, en médicaments ainsi qu'en personnel.

Dans la partie septentrionale, sur l'axe routier nord, nous avons réhabilité un poste de santé qui a été équipé en matériel et médicaments avec l'appui du ministère en charge de la santé et de la population. Ce poste de santé qui est resté fermé pendant dix ans vient d'être remis en fonctionnement à la grande satisfaction des populations de cet axe.

L.P. : ***Vous avez vécu la rentrée des classes dans votre circonscription. Pouvez-vous nous décrire comment celle-ci s'est passée ?***

V.E.D. : Dans le district d'Impfondo, il y a plus d'écoles fréquentées par des enfants autochtones dont les parents sont pour la plupart démunis. Il nous a fallu avant que la rentrée ne soit effective, investir dans l'assainissement des établissements scolaires. Nous avons ensuite fait face aux frais d'inscription. Pendant la rentrée scolaire, nous avons distribué des fournitures, en présence des chefs d'établissement, des enseignants, des parents d'élèves et des bénéficiaires. Nous avons également mis à la disposition de chaque école un drapeau national. Un mois de salaire des vacataires a été versé.

L.P : ***Quelles sont les doléances de vos mandants ?***

V.E.D : Parmi les problèmes qui m'ont été posés, il y a ceux qui reviennent constamment comme les difficultés qu'éprouvent les populations pour évacuer leurs produits agricoles surtout que les routes n'existent pas. La voie fluviale, la seule qui permet l'accès aux villages du district, manque de bateaux. Actuellement, il y a une montée vertigineuse des eaux de la rivière Oubangui, les populations courent le risque de perdre même les produits déjà récoltés, faute de moyens d'évacuation. Il est important de souligner que les habitants de notre circonscription et notamment les femmes ont intériorisé le mot d'ordre lancé par la Première Dame lors de la célébration de la fête du 08 mars à Impfondo concernant le développement des activités agricoles. Leurs efforts sont annihilés par les difficultés d'évacuation de leurs produits et les inondations qui touchent ces derniers temps certains villages du district. Présentement, il y a des villages inondés, les habitants ont donc des pieds dans l'eau et il faut craindre des épidémies. Ces catastrophes naturelles vont encore appauvrir les populations.

Propos suscités par Naomi Mataza

Remise des clés du poste de santé de Botanga

Reconnaissance à Jacques Joachim Yhombi-Opango

LA NATION REND HOMMAGE À UN OFFICIER DE GRANDE VALEUR

Les restes mortels de Jacques Joachim Yhombi-Opango décédé à Paris le 30 mars 2020 dans sa 81ème année, ont été transférés au Congo et enterrés le 31 octobre 2020 à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette en présence du président de la République Denis Sassou N'Guesso. Rappelons que peu avant cette manifestation funeste, le gouvernement avait organisé le 30 octobre 2020 à Brazzaville, une cérémonie de prise d'armes en honneur de ce haut dignitaire du pays, ancien président de la République, premier ministre et premier général des Forces armées congolaises. Cet hommage de la nation s'est déroulé dans l'enceinte du palais des congrès, sous le haut patronage du Chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso.

Yhombi-Opango «Mwana Bondo» s'en est allé

Il est 11 heures 15 minutes, lorsque le véhicule militaire transportant le cercueil s'immobilise à quelques mètres de la tribune officielle. Douze officiers supérieurs de la force publique transportent ce cercueil couvert du drapeau national, jusqu'au catafalque placé en face des officiels. Le dépôt de la gerbe de fleurs et le recueillement du couple présidentiel devant la dépouille mortelle de l'illustre disparu, sont précédés par l'éloge de la nation au général Jacques Joachim Yhombi Opango. C'est le vice premier- ministre Firmin Ayessa, qui durant une demi- heure a fait l'éloge de « *la vie extrêmement dense de l'immense personnalité* ».

On retient de son évocation qu'après l'école militaire préparatoire Général Leclerc qu'il intègre en 1954, l'activité militaire de Jacques Joachim Yhombi Opango débute en 1957 au galon de sergent à Bouar en Oubangui Chari et se poursuit à Moussoro au Tchad. L'école préparatoire de Strasbourg l'accueille en 1959 puis l'école militaire interarmes Saint-Cyr Coëquidam. Devenu sous-lieutenant au sortir de Saint-Cyr en 1962, il connait une brillante carrière militaire qui se traduit par une ascension normale : lieutenant en 1963 ; capitaine en 1964 ; commandant en 1968; colonel en 1973 et général en 1978.

« *Le franchissement de ces différents grades s'opère normalement, naturellement comme allant de soi. Personne ne s'en étonne. De l'avis de tous, sa progression en galons, les différents échelons qu'il a brillamment gravis, sont le fruit du mérite vrai. L'homme est militaire dans l'âme et dans la chair, dévoué tout entier à son métier, pétri de discipline et de rigueur, dégageant toujours vigueur et détermination, élégant dans son uniforme qui sur lui rehausse un peu plus encore le prestige de son statut* ».

Firmin Ayessa a par ailleurs loué les grandes capacités caractérisant l'illustre disparu en matière de commandement. Il a dit de lui qu' « *il l'exerce avec une énergie peu commune, aidé en cela par sa voix de stentor qui fuse en cascade et qui tranche sur tout. On n'a pas besoin d'avoir avec lui un long commerce, pour se rendre compte qu'il est un vrai soldat, un chef. Il en impose par sa prestance et sa noble allure. Il se distingue par un caractère ferme et énergique, une culture développée. C'est un officier de grande valeur*».

Entre autres valeurs mises en exergue par l'auteur de l'éloge, «le leadership». Selon ce dernier, cette valeur indéniable est éprouvée par d'importantes fonctions qu'il assume au sein de l'armée nationale et à la lisière de celle-ci entre 1963 et 1975. Il s'agit des postes suivants: commandant du 1er bataillon congolais ; chef de cabinet militaire du président Alphonse Massamba-Débat; Attaché militaire près l'ambassade du Congo à Moscou; Chef d'état- major général de l'Armée populaire nationale (APN) ; Inspecteur général de l'APN.

Outre les fonctions militaires, Jacques Joachim Yhombi Opango a assumé bien d'autres fonctions tant civiles que politiques : ministre à la présidence de la République chargé de la défense nationale et de la sécurité ; ministre des postes et télécommunications ; secrétaire général du Conseil d'Etat ; directeur général de la Régie nationale des travaux publics. Il a assumé les fonctions de président de la République du 6 avril 1977 au 5 février 1979 et celles de 1er ministre, du 15 juin 1993 au 27 août 1996.

« *Une chose est certaine : il est en mission. Et quelles que soient les intempéries, son devoir est de mener à bien cette mission. C'est ce qu'il essaie de faire pendant les 22 mois de son magistère, qu'il a voulu placer essentiellement sous le sceau de l'excellence avec ces corollaires, à travers la rigueur, le travail bien fait, la restauration de l'Etat en exhortant chaque congolais à veiller en toutes entreprises, à ne jamais rater les débuts* ».

Le vice premier-ministre a présenté Jacques Joachim Yhombi Opango comme un travailleur énergique et infatigable, qui n'a eu de cesse tout le temps, de fustiger et de stigmatiser la paresse, le laisser-aller et la pagaille.

Dominique Maléla

L'arrivée de la dépouille mortelle du président J.J. Yhombi Opango au palais de congrès

LIBRES PROPOS

LE CAS YHOMBI OPANGO, UN HEUREUX PRÉCÉDENT

Il y a des faits qui méritent un sacré coup de projecteur, qui nous obligent à nous y arrêter un moment tant ils sont destinés à s'imposer dans les annales de l'histoire. Il en va du cas éminemment pathétique des obsèques (nationales) de l'ancien président de la République Jean Jacques Joachim Yhombi Opango. Assurément, le faste qui a été mis dans l'organisation de l'événement ainsi que l'émotion manifeste qui s'est spontanément saisie du peuple congolais dans son ensemble traduisent d'une part l'enracinement de nos mœurs démocratiques, et d'autre part la maturité de notre peuple.

Le signe essentiel de l'approfondissement de la démocratie ici tient à l'implication personnelle du premier magistrat de l'Etat, le président Denis Sassou N'Guesso dont la conduite exemplaire sur le sujet est la preuve que nous vivons dans une ère nouvelle, débarrassée des scories d'une époque aujourd'hui révolue ou l'ancien est tenu pour mauvais simplement parce qu'il est ancien, et où les opposants n'avaient pas le droit de jouir des privilèges réservés aux membres de la cité. Le Chef de l'Etat donne ainsi un exemple émouvant de magnanimité, de coexistence citoyenne ou du vivre ensemble. Il apparait nettement ainsi que le président Denis Sassou N'Guesso, loin d'être un dirigeant sectaire, n'aspire qu'à une vie nationale frappée du sceau du pardon, de l'amour du prochain et animée par l'esprit, qu'il appelle de ses vœux, d'une démocratie apaisée.

Le peuple congolais n'est pas demeuré en reste. Il a su jouer sa partition en accompagnant l'organisation, toutes les étapes du dernier hommage à l'ancien président avec beaucoup de cœur et surtout avec une émotion non feinte. Retransmis en direct à la télévision nationale, l'hommage solennel a permis de revisiter la vie aux multiples facettes du président Jean Jacques Joachim Yhombi Opango et de redécouvrir la vraie nature d'une personnalité qui a pu souvent paraître incomprise.

En adhérant ainsi massivement à la volonté du président de la République de rendre à ses prédécesseurs qui viennent de quitter cette terre des hommes un hommage en rapport avec leur rang, les populations congolaises nous conduisent à penser que la tolérance qui est l'un des piliers de la démocrate n'est plus une simple vue de l'esprit. Quoique disent certains, la tolérance, attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir différente de celle qu'on adopte soi-même, la liberté des opinions et des croyances qui en découle, inscrite dans la Constitution du 25 octobre 2015, entrent dans nos mœurs, réduisant ainsi l'intolérance à une posture marginale, que l'on ne retrouve que chez des extrémistes.

Ainsi doit aller la République. Il sied de noter, dans le but de contrer de possibles interprétations fantaisistes, telles qu'elles peuvent germer dans la tête de quelques politiciens malhonnêtes, que ce privilège posthume ne saurait être l'apanage du seul ancien président Jean Jacques Joachim Yhombi Opango. Il concerne tous les fils du pays ayant exercé de hautes fonctions au plus haut sommet de l'Etat. C'est dire que pour peu que la famille de l'ancien président Pascal Lissouba en exprime le désir, ses restes mortels seront rapatriés et réensevelies dans les mêmes conditions de dignité et de mérite dues au rang de l'illustre disparu. Il n'y a aucun doute à cela.

Aimé Raymond Nzango

Concertation politique

LE CPOC DE MATHIAS DZON S'ÉTONNE DU CHOIX DE MADINGOU

La concertation politique prévue en novembre à Madingou se déroulera sans le Collectif des partis de l'opposition (CPOC). Cette plateforme politique dont l'ex-ministre Mathias Dzon est le président du comité restreint affirme qu'elle n'y est pas officiellement invitée par le ministre de l'intérieur. Dans sa communication du 31 octobre 2020 à Brazzaville, le CPOC a dénoncé son exclusion tout en s'étonnant du choix de Madingou pour abriter ces assises alors que les caisses de l'Etat sont vides.

Une fois de plus le CPOC s'auto-exclu

Il ressort du texte liminaire que la marginalisation du Collectif des partis de l'opposition est partie du 21 octobre dernier lorsque ses représentants n'ont pas été conviés à la rencontre entre le ministre de l'intérieur et la classe politique. C'est effectivement au cours de celle-ci que Raymond Zéphyrin Mboulou avait annoncé la tenue en novembre 2020 d'une concertation politique, prélude à l'élection présidentielle de 2021. En rappelant que la présidentielle en perspective est une échéance ouverte sans exclusive à tous les Congolais, le CPOC se dit « *indigné par ces pratiques qui visent à l'exclure de l'échiquier politique* ».

Par ailleurs, le Collectif s'étonne du choix de Madingou comme lieu devant abriter la concertation à venir et affirme qu'elle n'est pas convaincue par les raisons financières et sanitaires évoquées par le ministre de l'intérieur. «*Les salles de conférences de Madingou ne peuvent contenir un nombre important de participants…*».

Evoquant l'impact financier de la concertation à Madingou, le CPOC estime que « *la tenue d'une concertation à Madingou aura une incidence financière énorme*», contrairement à Brazzaville où vivent les différents participants.

Sur les résultats attendus de la concertation, Mathias Dzon et ses sociétaires prédisent que cette concertation n'aura aucun résultat conséquent. « *La biométrie par exemple, décidée en 2011 n'a jamais été appliquée* ».

A la place de la concertation, le Collectif des partis de l'opposition attend plutôt un «*véritable dialogue politique national, rassemblement de toutes les forces politiques et sociales de la nation, en vue de construire des solutions consensuelles et fortes de sortie de la crise multidimensionnelle actuelle et de créer les conditions permissives d'une bonne élection présidentielle en 2021* ».

Fidèle à son habitude, le CPOC propose l'ouverture d'une transition dont la durée sera définie par un dialogue qu'ils appellent de leurs vœux.

E.O.

Descente parlementaire

CHARLES NGANFOUOMO FACE À SES MANDANTS

Le ministre délégué en charge de la décentralisation Charles Nganfouomo, a effectué une visite de travail à Etoumbi dans le département de la Cuvette-Ouest.

En sa qualité de député de cette circonscription attaché à sa contrée, il a eu dans sa gibecière des fournitures scolaires, ainsi que des vivres et non vivres distribués à ses mandants.

Ces dons réceptionnés par sous-préfet et le maire de cette communauté urbaine, viennent soulager tant soit peu les besoins des populations de cette localité. «*Un échantillon de cahiers pour aider nos élèves, les futurs cadres qui vont nous remplacer à nos fonctions de sous-préfet, de ministre et tout le reste. C'est en investissant dans l'école que nous investissons pour l'avenir, dans le développement de notre pays* », a déclaré Charles Nganfouomo.

Au cours de cette descente, le député suppléant Francis Pépin Amvouélet est revenu sur des questions sanitaires liées au coronavirus : « *nous sommes traditionnellement dans notre circonscription électorale et quand nous arrivons, nous avons l'obligation de rendre compte. Nous expliquons à la population surtout la prorogation de l'état d'urgence. En même temps, je voudrais ici dire merci à la Fondation Perspectives d'Avenir, qui ne cesse de nous appuyer dans l'organisation de la rentrée scolaire* ».

L'occasion a également permis à l'ONG Ali Pergola qui œuvre dans la santé, de lancer sa campagne de lutte contre la malnutrition infantile à Etoumbi. A cet effet, des kits médicaux ont été distribués, pour la prise en charge des enfants malnutris.

Après Etoumbi centre, Charles Nganfouomo et sa suite ont mis le cap sur les trois axes qui composent le district d'Etoumbi.

Charlie Obesse

Remise symbolique du don au sous-préfet d'Etoumbi

Rencontre avec la population d'Etoumbi

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE du 25 MARS 2010

Administration fiscale

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS RASSURE LES COMMERÇANTS

Face aux comportements déviants affichés sur le terrain, par certains cadres des impôts, le directeur général des impôts et des droits indirects Ludovic Itoua entend mener une action pédagogique auprès de ses collaborateurs. Ce dernier l'a fait savoir au cours d'une séance de travail qui a réuni le 27 octobre 2020 à la chambre de commerce de Brazzaville, l'administration fiscale et le syndicat des commerçants du Congo, la deuxième qu'il organise depuis qu'il a pris les commandes de la structure. La première remonte à 2019.

Vue partielle des syndicalistes des commerçants

Cette séance de travail a tourné autour de quatre préoccupations soulevées par le syndicat des commerçants du Congo, dont la délégation a été conduite par son président Vincent Mgami.

Au début de la rencontre, ce dernier a déclaré : « *nous n'allons pas nous mettre en guerre avec l'administration fiscale et le syndicat des impôts mais, nous allons regarder froidement comment les choses se passent dans le sens de bien faire, parce qu'il y a des abus de l'administration fiscale. Il se passe beaucoup de choses que nous allons vous déballer en ces lieux, pour que vous compreniez en tant que directeur général, que le syndicat national des commerçants du Congo n'est pas un adversaire mais plutôt un partenaire, qui veut que les choses se passent très bien* ».

La première préoccupation concerne le payement des impôts d'Etat, au niveau de l'unité des petites entreprises de Makélékélé. Les syndicalistes n'approuvent pas la façon de faire de la nouvelle divisionnaire. En effet a expliqué le porte- parole des syndicalistes, « *au début de l'année, les contribuables se sont accordés avec un ancien divisionnaire aujourd'hui décédé. Ils ont conclu pour le payement d'un certain montant. Après le confinement, la remplaçante du divisionnaire décédé est venu remettre en cause tout ce que son prédécesseur a fait, au point où les montants initiaux ont été multiplié par deux voire par trois, dans le contexte sanitaire actuel* ».

La deuxième préoccupation soulevée par les défenseurs des intérêts des commerçants, est liée à la taxe immobilière au niveau de Ouenzé. Dans cette circonscription, l'autorité fiscale a unilatéralement procédé au redressement des contrats de bail. Par ailleurs, la receveuse en service à l'enregistrement de domaine et timbre de Ouenzé perçoit l'argent issu de ce redressement, sans délivrer un reçu en contrepartie. Toujours en rapport avec la taxe immobilière, les commerçants se sont plaints de ce qu'ils paient 13 au lieu de 12 mois dans l'année, car les propriétaires des maisons ne veulent rien savoir de cette taxe.

Le Dg des impôts promet de moraliser ses agents

La troisième préoccupation a porté sur la taxe des occupations des locaux (TOL). Celle-ci est officiellement fixée à 120.000 F CFA au Centre-ville et à 60.000F CFA à la périphérie. Mais les percepteurs ont augmenté ladite taxe, au point où celle-ci oscille aujourd'hui entre 60.000 F et 500.000F CFA. Il y a également l'A.S.D.I (Acompte sur divers impôts) qui pose problème. Les syndicalistes déplorent le non remboursement de cet acompte que les agents continuent à percevoir au PK 45 et à Kintélé.

Après avoir attentivement écouté toutes ces plaintes, le directeur général des impôts a rassuré les représentants des commerçants du Congo en leur disant : « nous avons accueilli vos préo*ccupations. Nous allons nous employer à renforcer le travail pédagogique auprès de nos agents. Nous prenons la paternité de conscientiser, de moraliser, d'éduquer nos collaborateurs au niveau des structures de base* ».

Ludovic Itoua a promis de corriger ces failles de l'administration fiscale. Dans cette optique, ladite administration entend assainir le climat social avec ses partenaires que sont les commerçants. Car a-t-il reconnu, sans ces derniers, il est impossible à l'administration fiscale, de répondre aux contraintes du gouvernement en rapport au budget national.

« *Nous allons corriger à tous les niveaux* », a promis M. le directeur général des impôts. « *C'est votre droit le plus absolu d'exiger le reçu car sans reçu, je considère que l'impôt n'est pas payé. Demandez à vos adhérents d'exiger des pièces en bonne et due forme* », a-t-il exhorté les syndicalistes. Il les a par ailleurs prié d'aider l'administration fiscale à contribuer à l'élargissement de l'assiette fiscale, en mettant à sa disposition de vraies informations.

Les collaborateurs du directeur général des impôts ont de leur côté, promis d'associer désormais les syndicalistes comme dans le passé, chaque fois qu'il y aura le contrôle sur le terrain, concernant le redressement des contrats de bail. Ce, afin d'éviter les failles déplorées dans cette procédure actuellement. Ces mêmes collaborateurs ont évoqué des cas où les responsabilités de commerçants sont établies. Ils ont notamment fait état de l'inexistence du contrat de bail ou de l'enregistrement de ces contrats, dans un autre arrondissement afin de minorer le montant de la taxe.

Dominique Maléla

Océan du Nord

La société Océan du Nord est désormais aussi sur les trajets Brazzaville - Sibiti et Brazzaville - Impfondo / Bétou

Pour les usagers de **Brazzaville – Pointe-Noire** les agences disponibles sont:

Agence de Mikalou, 1 rue Ango (Avenue de la Tsiemé

Agence Angola Libre, Avenue de l'OUA face Commissariat central Makélékélé

Agence de Moukondo-Mazala face à SNE

Agence de Moungali, 131 avenue des 3 martyrs non loin de Yoka Bernard

Pointe-Noire – Brazzaville

Agence Kouinkou, arrêt Zango
Agence OCH, avenue des bord-bord non loin du château

Agence Voungou, avenue de la liberté, arrêt étage

Agence de Tié-Tié, arrêt Savon, non loin de la station SNPC

Contact :

05 728 88 33
06 627 66 40

BON VOYAGE

Tarifs des insertions

1 page entière en couleurs
200.000 Fcfa

1/2 page entière en couleurs
100.000 Fcfa

1 page entière noir et blanc
150.000 Fcfa

1/2 page entière en noir et blanc
75.000 Fcfa

¼ page entière en noir et blanc
50.000 Fcfa

Recherche Scientifique

BIENTÔT LA TRANSFORMATION DU MANIOC ET DE L'IGNAME DE GAMBOMA EN FARINE

Le directeur du Centre de recherche et d'initiation des projets de technologie (Cript), Michel Dzondo Gadet, et le directeur de la société «Le Badila», Roger Kwama, ont signé la semaine dernière à Brazzaville, un accord cadre de partenariat pour panifier le manioc et l'igname de Gamboma.

La signature de cet accord s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Jean-Claude Boukono. A cette occasion, M. Kwama a dit qu'il est bon pour les Africains de se tourner vers les produits du terroir, à l'instar du manioc et de l'igname qui font partie des rares produits plantés un peu partout sur le continent. « *C'est un rêve d'enfant de pouvoir faire du pain avec du manioc. C'est une vraie satisfaction de voir ce produit servir à quelque chose* », a-t-il déclaré.

Signature de l'accord de partenariat

Il a souligné que l'une des phases les plus importantes sera scellée par la commercialisation. En effet, les populations seront sceptiques de consommer du pain fait à partir du manioc. Selon lui, à cette étape, les deux parties devront s'unir pour montrer aux compatriotes les bienfaits de ce produit fabriqué à base de manioc qui ne contient pas de gluten, contrairement à la farine de blé ou de froment qui en contiennent.

De son côté, le directeur du Cript s'est dit fier de voir un Congolais s'approprier la technologie des Congolais pour le bien-être de la population congolaise. L'accord cadre de partenariat signé aura une durée de cinq ans, a-t-on fait savoir. Il permettra aux deux structures de s'engager à respecter et à soutenir le droit à la propriété intellectuelle attribuée à l'institution de recherche.

Concernant les bénéfices générés par l'utilisation du brevet, ceux-ci feront l'objet d'un partage selon une clé de répartition conventionnelle. Dans cet accord, le Cript s'engage à octroyer le droit d'utilisation des procédés de fabrication de certains produits alimentaires conçus au Cript, à accompagner la société « Le Badila » dans l'élaboration de certains produits élaborés au Cript, ce pour réaliser un suivi sur le terrain, en vue d'éventuelles améliorations et/ou de l'optimisation.

Quant à la société «Le Badila», elle prend l'engagement d'accepter d'utiliser, selon les règles de l'art, les procédés du Cript avec les coûts y afférénts, de vulgariser et de commercialiser certains produits conçus par le Cript, et d'accepter les suivis ainsi que les améliorations apportées aux différents produits par les chercheurs du centre du Cript.

Gulit Ngou

DOTATION DES CENTRES D'ALPHABÉTISATION EN KITS ANTI CORONAVIRUS

La dotation des centres d'alphabétisation en dispositif de lavage de mains, en gels hydro alcooliques, en masques et autres gadgets de lutte contre la covid-19 a commencé depuis le 26 octobre 2020. Il traduit l'application d'une recommandation faite par les 150 animateurs pédagogiques de Brazzaville et Pointe-Noire, lors de leur formation sur le respect des gestes barrières en milieu scolaire.

Cette campagne de distribution s'est déroulée du 26 au 30 octobre 2020 à Brazzaville. Elle consistait à remettre du matériel de protection contre le coronavirus aux apprenants et aux animateurs d'une quarantaine des centres d'éducation non formelle de Brazzaville. L'opération trouve son fondement dans la volonté du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, par le biais de sa direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle de jouer toutes les cartes pour que l'école ne devienne pas un foyer de contamination du coronavirus. « *Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'appropriation du protocole sanitaire en vigueur dans les établissements scolaires. Il s'agit de faire en sorte que les lieux d'apprentissage, lieux par excellence où se forge l'intelligence ne soit pas des foyers de contamination*», avait indiqué la directrice générale, à l'ouverture de la formation.

Ce dispositif de lavage de mains est constitué de citernes de grande capacité, de seaux et de savon qui sont installés dans les centres d'alphabétisation. Des caisses contenant des flacons de gel hydro alcoolique, des maques ou des visières sont aussi remises aux responsables des établissements et aux apprenants. Ce matériel attendu avec impatience est transmis immédiatement aux bénéficiaires qui avaient démarré l'année la peur au ventre.

La formation aux gestes barrières s'avère comme des réponses pratiques à la question de savoir comment mieux dispenser des connaissances aux apprenants et comment garantir la résilience du système non formel alors que la pandémie à coronavirus n'est pas encore totalement éradiquée en République du Congo. Elles ont été rendues possibles grâce à l'appui du gouvernement japonais et de l'UNICEF, via le projet «*autonomisation des jeunes en dehors de l'école* ». Projet par lequel ces deux partenaires accompagnent le Congo dans la sécurisation des centres de réscolarisation de Brazzaville. A ce jour 21 millions de FCFA ont été rendus disponibles à cet effet.

Ernest Otsouanga

Humeur

LES OBSÈQUES DE LA HONTE

Le cimetière en hébreu se dit : "Benit Haïm", c'est-à-dire la chambre des vivants. Est-ce pour conjurer l'angoisse de la mort ? Est-ce pour annoncer l'arrivée du Messie, la résurrection et la vie éternelle ? Il est vrai que ceux qui ont la foi regardent la mort avec sérénité. Elle n'est, pour eux, qu'un passage qui mène vers la lumière. Mais la perte d'un être cher est l'évènement le plus difficile à vivre, celui qui nous plonge dans une affliction que le temps lui-même n'émousse que très lentement. Pour cela les femmes, notamment, sont tenues d'adopter une allure plus sobre que de coutume, visible au niveau de la coiffure que l'on refait pour épouser le deuil, ainsi qu'à celui des autres signes extérieurs consacrés par l'usage tels que le port de vêtements de deuil (noirs, gris, violets, mauves) usage qui tire son origine de la civilisation occidentale.

Ces règles qui traduisent la douleur, l'affliction que l'on éprouve de la mort de quelqu'un sont-elles encore respectées de nos jours ? Assurément non. Les vêtements de deuil ne se portent pratiquement plus. Les veuves au grand-voile ne se voient guère. Pire, au lieu de porter au moins une tenue sombre et sobre, nos filles et femmes arborent des couleurs vives, des bijoux clinquants, le tout s'appuyant sur un maquillage appuyé et même des plus osés.

Naturellement ces dames se font belles avec pour objectif de conquérir une âme masculine sensible à cette élégance circonstancielle mais ravageuse. Au point où les jours des obsèques sont les plus dangereux, ceux où se font ou se défont nombre d'unions conjugales. Et plus personne ne semble, de nos jours, faire cas des moindres convenances et des marques de respect que l'on doit aux défunts.

De toute évidence, les personnes présentes à nos veillées ne se gênent même plus pour afficher, parfois de manière ostensensible, une impatience quant à la fin de la cérémonie, ceci dans le but de se retrouver avec celui ou celle que l'on aura remarqué et qui est, pour ainsi dire, déjà tombé dans leur escarcelle. Pour cela, l'on se retire dans un débit de boissons où la bière peut couler à flots, et c'est à peine si l'on peut remarquer le moindre signe de tristesse dans les regards de ceux qui s'affichent sans vergogne dans ces formes de débauche qui ne disent par leur nom.

Et pourtant il n'est pas sorcier d'adopter des manières plus ou moins en phase avec le triste évènement. On ne vous demande pas de demeurer aussi silencieux que les morts eux-mêmes en ces graves instants, mais il serait tout de même malséant de jacasser à tout venant et à parader comme à un défilé de mode. On ne peut certes pas exiger des manifestations de chagrin excessives, par contre il serait malheureux d'afficher le moindre signe de désinvolture.

En principe, même après l'enterrement, il sied de conserver une attitude de personne éplorée. Lorsque tout est terminé, on ne s'attarde pas pour demander « on boit où ? » On dit au revoir à quelques membres de la famille et on se retire sans bruit. Ce sont là les règles essentielles de savoir-vivre en la matière.

Paul René Di Nito

Le recrutement de 2.000 enseignants en 2020

QU'A-T-ON FAIT DE CET ENGAGEMENT DU CHEF DE L'ETAT ?

L'école congolaise est malade. Elle souffre de plusieurs maux dont principalement le déficit d'enseignants, l'insuffisance de tables-bancs et la pléthore des effectifs dans des salles de classe. Les effets conjugués de ces maux influent négativement sur la qualité des enseignements dispensés et les résultats attendus. Pour palier la préoccupation liée au déficit du personnel enseignant, des campagnes de recrutement ont été lancées par l'exécutif ; la plus solennelle étant celle annoncée par le Président Denis Sassou N'Guesso dans son message sur l'état de la nation, le 17 décembre 2019. Pour des raisons diverses, cet engagement présidentiel n'a toujours pas produit les effets attendus.

« Il faut sauver l'école congolaise ! », entend-on souvent dire. Face aux nombreuses lamentations des populations et aux récriminations récurrentes à l'endroit des décideurs, le Président de la République a pris la mesure de cette préoccupation plusieurs fois exprimée en engageant le gouvernement à la résoudre le plus tôt possible : «*J'annonce que le gouvernement procédera, dès 2020, à la reprise des recrutements dans les services sociaux et prioritairement dans l'enseignement, en vue d'amorcer l'augmentation et le renouvellement progressifs d'un corps enseignant en déficit de formateurs de métier. C'est ainsi que près de 2.000 jeunes enseignants sortis des écoles normales seront intégrés à la fonction publique en 2020* ». Ainsi s'exprimait Denis Sassou N'Guesso, devant la représentation nationale. Ces mots sans ambages du Chef de l'Etat étaient une directive donnée aux différents départements ministériels concernés par le recrutement des enseignants. Il s'agit précisément des ministères en charge de l'enseignement primaire et secondaire, du budget et finances, et celui en charge de la fonction publique, en vue d'une action urgente ; la parole du chef ayant valeur de loi. Seulement voilà, cette directive présidentielle a du mal à être exécutée, en raison de nombreux obstacles. Essentiellement, cet engagement du Chef de l'Etat subit les contrecoups dus au retard enregistré dans le traitement des premiers dossiers, notamment ceux relevant de la campagne 2019. Enrôlés au ministère en charge de l'enseignement primaire et secondaire, ces dossiers ont été régulièrement transmis à bonne date au ministère du budget et des finances via celui de la fonction publique. Plus d'une année après, le suivi de ces dossiers laisse apparaitre l'existence de plusieurs obstacles dans le long circuit d'approbation. Ces obstacles souvent fantaisistes, sont crées de toutes pièces par les agents chargés du traitement desdits dossiers. Pour des raisons généralement inconnues, ceux-ci connaissent un ralentissement inexplicable, sinon un grand coup de frein qui ne tient qu'aux humeurs de ces agents. Ni la pression exercée à la fois par les bénévoles-volontaires, les prestataires-vacataires et les finalistes, ni les multiples interpellations du gouvernement par les deux chambres du parlement, ni le poids de l'engagement présidentiel n'ont réussi à sortir ces dossiers du circuit labyrinthique du ministère des finances. Ce qui laisse parfois planer des doutes quant à leur aboutissement. Tout se passe comme si l'engagement pris par le Chef de l'Etat devant la représentation nationale, pour résoudre une problématique d'intérêt majeur ne préoccupe nullement ces cadres qui sont sans doute aussi, des parents d'élèves.

Entre temps, le déficit d'enseignants est toujours criant, il est profondément ressenti dans les 4.020 établissements primaires, 235 collèges et les 55 lycées du pays. A ce jour, le fichier réactualisé du Mepsa présente un tableau désolant, avec des besoins en personnel enseignant de l'ordre de 20.000 agents, malgré les recrutements des années antérieures. De plus en plus, le Mepsa fait penser au tonneau des Danaïdes. Année après année, il enregistre un dépeuplement massif dû à plusieurs causes, dont singulièrement : les départs à la retraite, les changements de spécialité par voie de concours ou de test et les détachements anarchiques. Ceci expliquant cela, la plupart de nos écoles, collèges et lycées sont tenus par des jeunes gens sans statut réel, ni moyens de subsistance. Soutenus à bout de bras par des parents d'élèves tout aussi pauvres, parfois par les députés ou sénateurs, ils ont perdu toute dignité et commencent à perdre espoir. Pourtant, il faut que leur situation change un jour !

Comment débloquer la situation et donner un contenu à l'engagement présidentiel ?

Pour éviter tout chevauchement dans le traitement des dossiers de la campagne 2019 qui sommeillent dans les arcanes du ministère des finances et ceux de celle de 2020, les cadres des directions générales en charge du budget et du contrôle budgétaire méritent d'être rappelés à l'ordre, pour que la diligence dans le traitement des dossiers soit la règle. Dans cet état d'esprit, les services commis à la tâche réaliseront l'intérêt et l'urgence de ces dossiers, pour la survie de l'école congolaise. Ainsi, la publication des textes d'intégration (arrêtés et décrets) continuera d'être le chemin de croix, pour les jeunes enseignants et l'administration scolaire.

Dans cette quête de l'efficacité, l'enrôlement et le traitement des dossiers de la campagne 2020 appellent la mise en place d'un guichet unique ou d'une commission intergouvernementale. Cette structure réunirait des cadres venus de toutes les administrations impliquées dans le recrutement des enseignants. Cette démarche a fait ses preuves en 2010, lorsqu'il s'agissait d'organiser les Commissions administratives paritaires (Capa) au sein du Mepsa. Ainsi, le recrutement annoncé par le Chef de l'Etat pourrait s'effectuer en toute transparence et dans le respect des normes ; la rigueur et l'équité étant les maîtres mots de ce recrutement.

Dans cette perspective, l'implication des deux chambres du parlement à toutes les étapes du traitement desdits dossiers est nécessaire, dans la mesure où le gouvernement est responsable devant la représentation nationale. L'étape finale étant l'affectation équitable sur toute l'étendue du territoire national, des enseignants recrutés ; de sorte qu'il n'y ait pas des départements ou localités du pays mieux servis que d'autres.

En outre, l'Assemblée nationale forte de ses attributs, devrait continuer d'interpeller le gouvernement sur la mise en œuvre de la fonction publique territoriale, d'autant plus que l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire figure en bonne place parmi les trois secteurs à transférer aux collectivités locales, en raison de leur impact sur les populations à la base. Ceci éviterait le vagabondage des enseignants, surtout leurs migrations vers des horizons jugés plus avantageux.

Jules Débel

CRI DE CŒUR D'UNE PERSONNE VIVANT AVEC HANDICAP

Je suis une personne vivant avec handicap. Je constate que dans ma famille, je ne bénéficie pas de la même affection que mes frères et sœurs valides. Pourquoi une telle injustice? Pensent-ils que je sois responsable de mon état? Depuis la nuit des temps, l'humanité a toujours connu des personnes vivant avec handicap. Il y en a même eu au temps du Seigneur Jésus-Christ. Toutes ces personnes n'avaient pas été guéries.

Mes frères et sœurs vont à l'école mais pas moi. Je me rends compte que mes parents sont contents de me voir souffrir de l'illettrisme à vie. Pourquoi dois-je vivre cette discrimination alors que dans une famille, tous les enfants ont les mêmes droits, notamment le droit à la scolarisation ?

Les enfants handicapés sont gardés dans des maisons. Leurs parents les privent de leur liberté. Ces derniers ont honte de les présenter aux visiteurs. A un certain âge, les parents se mêlent de notre vie sentimentale, jusqu'au point de nous empêcher de procréer, de peur que cette charge ne leur revienne parce que nous manquons de revenus financiers pour assumer les charges familiales. Et pourtant, les enfants pourront nous soutenir à l'avenir. Nous sommes condamnés à vivre une vie douloureuse, tout simplement parce que nous sommes des personnes vivant avec handicap.

S'il vous plait papa Denis Sassou N'Guesso, l'autonomisation de la personne vivant avec handicap est capitale pour son bien-être. Le nombre des écoles spécialisées est insuffisant dans notre pays. La plupart de ces écoles ne sont implantées qu'à Brazzaville et à Pointe-Noire, alors que les enfants vivant avec handicap se trouvent dans les douze départements du pays. Les structures adaptées pour la formation des déficients visuels, intellectuels et auditifs n'existent pas dans l'hinterland.

Cette répartition disproportionnée des écoles spécialisées a son lot de conséquences. La première est le nombre élevé d'illettrés que compte cette catégorie. Ce fait empêche les personnes vivant avec handicap, de profiter pleinement du quota que le président de la République accorde à cette catégorie, chaque fois qu'il y a un recrutement dans la Fonction publique. C'est intolérable, quand on sait que la constitution du 25 octobre 2015 garantit le droit à l'instruction pour chaque citoyen. Il y a lieu de se demander si les différentes circonscriptions d'action sociale, ont la maitrise des effectifs des personnes vivant avec handicap, dans leurs localités respectives.

Papa Denis Sassou N'Guesso, dans votre quête permanente du bien-être des congolais, qui vous a amené à mailler le territoire national en infrastructures nécessaires dans le cadre de la municipalisation accélérée, nous croyons en votre capacité de rendre autonome la personne vivant avec handicap. Nous souhaitons que la construction des institutions éducatives spécialisées à l'intérieur du pays, figure dans votre programme de société pour la prochaine élection présidentielle.

Armand Guy Richard Ndinga Okossa

Justice

LE PRÉSIDENT DE L'UMP CRIE À L'INJUSTICE

Le président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Digne Elvis Okombi Tsalissan a écrit le 29 octobre dernier au premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, pour obtenir une suite à sa requête introduite pour obtenir le rétablissement du récépissé de son parti annulé par décision du ministère de l'intérieur et de la décentralisation. Dans une lettre, Digne Elvis Okombi Tsalissan dit ne pas comprendre le silence de la justice, un an après l'introduction de sa requête.

Ayant constaté l'expiration du délai légal accordé à la justice pour dire le droit, suite à la l'introduction d'une requête en annulation de la décision gouvernementale retirant le récépissé de l'UMP, le président de cette formation politique Digne Elvis Okombi Tsalissan s'en est remis au premier président de la cour suprême. En effet, dit-il, «*depuis une année, des citoyens congolais, membres de notre parti politique sont victimes du silence de la justice congolaise face à l'arrêté du Ministère de l'intérieur relatif à l'annulation du récépissé de l'Union pour un Mouvement Populaire, UMP en sigle, parti du centre. Ce silence de la justice face à cette décision arbitraire produit des effets, que demain nous ne serons capables*

Digne Elvis Okombi Tsalissan

d'expliquer aux générations futures comme le fait qu'un Député élu sous la bannière UMP, se retrouve chef d'un parti politique avec un récépissé délivré au mépris de la constitution, des lois et règlements existants en République du Congo ».

Au titre de préjudices subis, le président de l'UMP fait constater qu'une « *année de silence de la justice ne permet pas aujourd'hui à l'UMP de remplacer son conseiller local nommé à une fonction incompatible avec un mandat et de remplacer deux de ses conseillers qui ont adhéré récemment à d'autres partis politiques* ». De même ce silence qui a mis entre parenthèse des engagements financiers de son parti vis à vis des tiers, a été à l'origine des violences, des pertes matérielles.

Vu les préjudices subis à cause de cette lenteur qu'il ne comprend pas, Digne Elvis Okombi Tsalissan exprime son désarroi et pense que « *la justice ne devrait jamais se taire* ». Peu importe la décision de la cour, dit-il, « *les militants de notre parti sont préparés soit à continuer notre longue marche, soit à rebâtir un nouveau parti politique. Nous en avons l'énergie, la volonté, les ressources humaines et l'enthousiasme de ceux de notre génération pour défaire et rebâtir* ».

M.S.

DES DONS DE MASQUES CHIRURGICAUX FAITS AU CONGO REVENDUS À LA CRIÉE À BRAZZAVILLE

Le commun des mortels se souvient que dès la déclaration du premier cas de la covid-19, il ne se passait de jour sans qu'un Etat ami, un organisme ou une personnalité ressource ne fasse don de matériel au Congo. Cette donation comprenait outre les combinaisons de protection et bien d'autres intrants, des masques chirurgicaux.

Malheureusement, le constat sur le terrain révèle quelque chose de paradoxal. Pendant que les hôpitaux et les établissements scolaires manquent cruellement de masques à distribuer aux personnels ainsi qu'aux élèves, des commerçants ambulants en revendent à la criée. Notons qu'au départ, ces masques chirurgicaux étaient revendus à 1000 FCFA l'unité. Avec l'allègement des mesures barrières, les prix ont drastiquement baissé. Ils sont passés de 1000 FCFA à 100 FCFA le masque. Ce qui est écurant, c'est la sérénité avec laquelle, ces commerçants ambulants écoulent ces masques. Ils le font au vu et au su de tous y compris de la force publique.

Pourtant, le Congo ne fabrique pas les masques chirurgicaux. Ce qui devrait attirer l'attention des responsables sur l'origine des masques qui sont revendus à la criée. De plus en plus les artères des grandes agglomérations comme Brazzaville et Pointe-Noire sont envahies par les commerçants de masques. Des sources non encore confirmées annoncent cependant que ces masques ont été subtilisés par des personnes qui auraient l'accès facile aux différents dépôts créés à cet effet. Ces personnels véreux les ont par la suite distribués gracieusement à leurs parents ou moyennant quelques subsides pour se faire un peu d'argent. Ce comportement affiché par ces Congolais n'étonne personne, surtout pas les Congolais avertis. On a déjà vu dans ce pays, des moustiquaires distribuées dans le cadre de la lutte contre le paludisme être revendues dans les marchés domaniaux, sans que l'acte n'interpelle les autorités concernées.

P.Y.

PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES

◆La maison blanche

Il ne s'agit pas de la résidence officielle des présidents américains. C'est l'appellation donnée par des drogués à une baleinière se trouvant au Port secondaire de Yoro et qui leur sert de fumoir. En approchant de cette embarcation presque abandonnée, l'odeur du chanvre se dégage au point de vous rendre ivre. On trouve dans cette fameuse « maison blanche » des jeunes gens dont des porteurs qui se partagent des mégots de cigarette et du chanvre bien plié. Un langage spécial est utilisé par ces initiés de la drogue qui ont fini par donner à leur fumoir l'appellation de la résidence officielle des dirigeants américains pour camoufler le nom de leur lieu de prédilection. Paradoxalement, ce fumoir se trouve non loin d'un poste de police. Et cette «maison blanche» est bien connue des agents de l'ordre. Ce fumoir est peut-être toléré parce que tous ceux qui le fréquentent sont connus et ne causent pas de dégâts. La plupart de ces fumeurs de chanvre sont des porteurs qui se droguent pour avoir la force de soulever de lourdes charges, notamment des marchandises qu'ils transportent des pirogues motorisées vers l'arrêt des taxis.

◆Comme dans un documentaire

Un hippopotame est devenu célèbre au village Lumière situé dans un ilot, entre les localités de Loubassa et Kitengué dans le district de l'Ile Mbamou. Il sort chaque fois sa tête de l'eau pour être admiré. Il suffit, après l'avoir repéré de dire : « grand père, nous voulons te voir ». Aussitôt le pachyderme sort sa tête sous l'acclamation des habitants dont certains tremblent en regardant l'animal. Les habitants de ce petit village disent que c'est leur film documentaire. Cependant, la peur a gagné les pêcheurs qui affirment rencontrer ces bêtes un peu partout de jour comme de nuit. Heureusement que ces hippopotames dont le nombre n'est pas connu ne sont pas pour l'instant agressifs. Toutefois, devant ce gros mammifère amphibie, on ne peut s'empêcher d'avoir peur. Ce qui semble être rassurant est le fait que ces pachydermes ne se rapprochent pas des pirogues motorisées car le bruit des hors-bords est dérangeant pour eux. La présence de ces espèces protégées un peu partout dans le fleuve Congo pourrait s'expliquer par le fait que ces animaux ont trouvé la paix et la tranquillité. Pour certains habitants, ce sont des hommes qui se transforment en hippopotames puisqu'ils comprennent le langage des humains en faisant allusion à celui qui se fait voir chaque fois qu'on le lui demande. Un vieil homme serait même indexé et accusé sans preuve d'être le propriétaire de ce pachyderme qui fait du spectacle. Mystère !

◆Un homme accusé de manger la poule et les œufs

Une fille de 16 ans envoie par erreur un message à l'amant de sa mère. Dans le texto, elle confirme un rendez-vous dans un hôtel de la place avec son copain. Après avoir lu le message sur son téléphone portable, l'homme se rend chez la mère de la fille pour lui présenter la situation. La femme, sans aucune réflexion soupçonne le monsieur d'entretenir une liaison amoureuse avec sa jeune fille. Elle lui dit avec étonnement : «tu veux manger la poule et les œufs ?» Pour lever tout soupçon, l'homme décide de se rendre avec son amante au lieu du rendez-vous une heure avant. Avec l'aide d'un taximan, ils découvrent un hôtel caché et s'installent dans le bar tenant lieu de salle d'attente, sous une lumière qui demande beaucoup d'attention pour identifier une personne que l'on connaît. Le couple qui est d'une autre génération, n'est pas habitué à ce genre d'endroits. Pendant qu'ils commençaient à s'impatienter pour avoir déjà passé une heure d'attente en y ajoutant les 60 minutes d'avance par rapport à l'heure de rendez-vous inscrit dans le message, deux jeunes gens arrivent. Le couple reconnaît la fille et son compagnon qui n'est autre que le fils de leur logeur. La femme se panique, l'homme lui dit de garder le calme. Il appelle le servant et lui donne la consigne de prélever le montant de la boisson que la fille et le garçon auront commandé sur la différence qu'il avait par devers lui. Dès que les jeunes gens apprennent qu'un couple se trouvant dans l'autre coin du bar avait payé leur consommation, le jeune se lève pour reconnaître le bienfaiteur afin de le remercier. Il aperçoit la mère de sa copine et son amant. Pendant que le jeune hésite, le monsieur lui souhaite bonne soirée avant de quitter le bar en compagnie de son amant. Ainsi la vérité a été connue et le soupçon levé.

Enseignement technique

VERS LA SUPPRESSION DU SECOND TOUR AUX EXAMENS D'ETAT

Les participants à la 23ème session ordinaire du Conseil national de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi viennent de recommander, à l'issue de leurs travaux tenus à Brazzaville, la suppression du second tour aux examens techniques, en vue d'un allègement des charges organisationnelles.

Au cours de ces assises de trois jours placées sous le patronage du ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, M. Thomas Nicéphore Fylla De Saint-Eudes, les participants ont aussi recommandé la réintroduction et l'utilisation des cahiers de liaison à compter de la rentrée scolaire 2020-2021.

De même, ils ont suggéré la prise en charge par l'Etat de la situation préoccupante des étudiants congolais menacés d'expulsion à l'étranger, le recrutement des titulaires des licences en menuiserie et économie sociale, suivi d'une formation professionnelle susceptible de leur permettre d'enseigner dans les lycées et dans les Collèges d'Enseignement Technique (CET).

Clôturant les travaux de ces assises, M. Fylla De Saint-Eudes a annoncé la tenue de la commission paritaire d'avancement avant la fin de l'année 2020, que réclament les cadres et agents de ce ministère. Dans la perspective d'une meilleure gestion des difficultés que rencontrent les élèves face à la pandémie du coronavirus, il a fait savoir que cette question sera résolue en collaboration avec le ministre en charge de l'enseignement primaire et secondaire.

« *Il s'agit de s'appuyer sur la web-Tv dédiée à l'éducation nationale pour renforcer la plate-forme pédagogique de l'enseignement en général. Des cours à domicile sont dispensés d'une part. D'autre part, il est question de distribuer des fascicules à tous les élèves de l'enseignement public et privé* », a-t-il dit.

Tenant compte des suggestions des participants concernant leurs inquiétudes sur la formation qualifiante des jeunes, il a indiqué que le Fonds National d'Appui à l'Employabilité et à l'Apprentissage (FONEA), en collaboration avec l'Ecole de génie travaux, va lancer courant novembre 2020, une phase expérimentale avec les premières formations financées grâce à la taxe unique sur les salaires.

Cette phase expérimentale aura comme objectif de former 200 apprenants pour la période 2020-2021, dans le domaine de la conduite des engins de génie travaux et des véhicules poids lourd, a poursuivi le ministre de l'enseignement technique. A cet effet, une convention a été signée entre le FONEA et l'Ecole de génie travaux, en présence des ministres de la défense et de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

« *La contraction des ressources financières de l'Etat congolais nous oblige à faire une entrée optimale sur une période d'un mois. Le chemin n'est pas facile, le gouvernement fera le nécessaire pour que le système éducatif ne manque de rien* », a conclu Fylla De Saint-Eudes.

Gulit Ngou.

Education

DES FALSIFICATEURS DE BULLETINS SCOLAIRES PRIS LA MAIN DANS LE SAC

Un réseau d'hommes qui fabriquaient et ventilaient de faux bulletins scolaires vient d'être démantelé par la gendarmerie nationale. Alerté par la direction de lutte contre la fraude en milieu scolaire du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, le service central de recherches judiciaires de la gendarmerie nationale a mis la main sur six de ses principaux animateurs au nombre desquels figurent des enseignants.

Les trafiquants en attente de leur transfèrement à la maison d'arrêt

Le coup de filet de la gendarmerie a mis hors d'état de nuire ce réseau composé de six hommes dont des enseignants et bien d'autres congolais. Dans le lot figurent des étudiants, des enseignants et des élèves. Mais, avant le transfèrement de ces fraudeurs à la maison d'arrêt, afin que chacun réponde des faits qui lui sont reprochés, le service des recherches judiciaires de la gendarmerie poursuit l'enquête. Car, les informations fournies par la direction de lutte contre la fraude en milieu scolaire donnent à croire que d'autres complices seraient encore en cavale.

Parlant des faits, le directeur de l'orientation et des œuvres scolaires, Stanislas Makani a déclaré récemment que « *ce réseau établissait des faux bulletins de notes pour les élèves qui échouent dans les écoles privées, afin qu'ils obtiennent des transferts dans les écoles publiques en classe supérieure. Environ quatre cents dossiers irréguliers, venant des écoles privées ont été identifiés* ».

En fait, Héritier Alombi, un étudiant âgé de 20 ans, fils d'Alombi Serge Lunick, se servirait des cachets de l'établissement où travaillait son père l'an passé pour établir des faux bulletins de notes aux demandeurs. Le père du fraudeur travaillait à l'Institut scolaire Linnêngui, une école privée basée à Brazzaville. Des faits qui ont été avoués par le suspect dès les premiers interrogatoires par les enquêteurs. L'un des étudiants a confessé en ces termes : «*j'ai falsifié les bulletins d'une école privée. Je l'avais fait pour aider la sœur d'un ami qui avait échoué dans une école privée. C'est pour faux et usage de faux que je suis arrêté* ». Accusé de complicité, un enseignant est passé aux aveux. Selon lui, il avait photocopié un reçu de la direction de l'orientation et des œuvres scolaires non valable pour faciliter la transaction. Outre le père et le fils, la gendarmerie a mis également la main sur Cludy Leloko, étudiant à la faculté de droit âgé de 21 ans; Essamy Nganongo élève au lycée Chaminade et Bila Jean aimé, enseignant âgé de 42 ans.

Une fois confirmés par la justice, ces actes d'une gravité extrême exposent les auteurs et leurs complices à des peines de prison et des amendes lourdes, selon le directeur de la lutte contre la fraude en milieu scolaire, Frédéric Menga. Il exhorte les élèves et leurs parents à respecter la procédure d'inscription qui est à la fois simple et fluide. Il affirme que le transfert « *est fait suivant le circuit normal entre la direction des orientations et les établissements scolaires, moyennant la somme de 2500FCFA. Alors qu'en passant par des réseaux mafieux, on débourse 30 000 FCFA pour falsifier les notes et les bulletins* ».

L'analyse des scellés fait ressortir que ces faux bulletins de notes ont été établis au nom des écoles gabonaises de la province du Haut Ogooué et des écoles congolaises. Cependant, suite aux déclarations d'Héritier Alombi selon lesquelles il subtilisait le cachet de son père, Serge Lunick Alombi, ce dernier n'interviendra dans la procédure qu'en qualité de simple témoin. Par ailleurs, la promotrice d'une école privée dont les sceaux ont été apposés sur ces documents a porté plainte contre Alombi Serge pour faux et usage de faux.

Henriet Mouandinga

Ligue européenne des champions de football

REAL MADRID ET PARIS SAINT GERMAIN REVIENNENT DANS LA COURSE

Il se disputait mardi et mercredi derniers la deuxième journée de la phase de poules de la ligue européenne des champions. Certes le Real Madrid reste en vie en revenant au score au temps additionnel (2-2) devant Borussia Moenchengladbach, mais la défaite a réellement frappé à sa porte.

Mardi dernier, le seul grand événement ayant marqué la deuxième journée des championnats en groupes fut le nul, ô combien héroïque, du Real Madrid sur le terrain des allemands du Borussia Moenchengladbach. Evidemment, les nouvelles générations semblaient ne pas prendre cette équipe allemande au sérieux au point de croire que le recordman de titres dans cette compétition allait seulement se balader. Elles ignoraient que dans les années 70 le Borussia Moenchengladbach du danois Alan Simonsen, de l'allemand Berti Vogts et consort fut l'un des grands du vieux continent, remportant deux coupes UEFA et perdant deux finales de la C1 devant FC Liverpool.

Présentement, cette équipe est en train d'amorcer un retour vers les sommets. Et donc on pouvait s'attendre à ce que les Merengue souffrent en Allemagne. Ils ont effectivement souffert même s'ils ont d'entrée monopolisé le ballon. Mais le réalisme, lui, était allemand car c'est Marcus Thuram qui a ouvert le score avant de l'alourdir (2-0) au profit du Borussia. Par deux ou trois fois, Moenchengladbach est passé à côté du 3-0 qui aurait sans doute plié définitivement le match et, peut-être, éliminé l'équipe de Zinedine Zidane. Une équipe, si rayonnante le samedi face au FC Barcelone (3-1), qui a cette fois paru en panne d'inspiration et d'efficacité.

C'est seulement l'arrêt déterminant du gardien Courtois, qui a évité à la 67è mn, le but du 3-0, et a permis au Real Madrid de rester en vie. Et, par suite, il a su profiter des remplacements quelque peu « anarchiques » de l'entraîneur Marco Rose pour se relancer. D'abord, c'est Karim Benzema qui réduit le score à la 90è mn avant que Casemiro n'égalise à la 91è mn. Le Real Madrid est véritablement miraculé. Le Borussia Moenchengladbach, encore une fois, peut se mordre les doigts. Car déjà à Milan, lors de la première journée, il s'était fait rejoindre au score (2-2) lors des arrêts de jeu. Ce qui fait que, **dans ce groupe B**, Shakhtar Donetsk, qui a partagé avec l'Inter de Mila (0-0), soit seul en tête avec 4 pts devant Borussia Moenchengladbach et l'Inter de Milan, deux points chacun. Le Real Madrid est bon dernier avec un point. **Dans le groupe A**, le Bayern de Munich a gagné en Russie devant Locomotiv Moscou (2-1) et l'Atletico Madrid, à domicile, a battu Salzbourg (3-2). Le Bayern Munich reste en tête avec 6 pts devant Atletico Madrid (3 pts), Locomotiv Moscou et Salzbourg un point chacun.

Le Réal Madrid jubile après sa brillante victoire

Dans le groupe C, Manchester city a balayé l'olympique de Marseille au Vélodrome (3-0) alors que FC Porto a terrassé l'Olympiakos le Pirée (1-0). Les citizens prennent seuls la tête du groupe avec 6 pts devant Olympiakos le Pirée 3 pts (0), FC Porto 3 pts (-1) et, bien sûr, Marseille zéro point. Avec cette nouvelle défaite, de surcroit à domicile, les Marseillais peuvent dire : « *adieu veaux, vaches et chevaux* ».

Dans le groupe D, l'Atalanta Bergame, à domicile, a réussi à revenir au score (2-2) après avoir été mené (0-2) par l'Ajax d'Amsterdam. Dans l'autre match, Liverpool FC l'a emporté devant l'équipe danoise de Midtjyland par 2-0. Au classement, Liverpool arrive naturellement en tête avec 6 pts devant Atalanta Bergame (4 pts), Ajax d'Amsterdam (1 pt) et Midtjyland (0 pt).

Moïse Kean relance le Paris Saint Germain

On attendait, mercredi, de voir comment réagirait le Paris Saint Germain, l'autre grand vaincu de la première journée. Car un nouvel échec à Istanbul rendrait sa tâche quasi-insurmontable. Mais, sur le terrain, Neymar Junior a été obligé de quitter prématurément ses co-équipiers, victime d'une blessure et l'inquiétude a commencé à gagner le camp parisien. Car les « gris-gris » de Kylian Mbappé s'avéraient stériles alors que le temps s'écoulait. Mais voilà qu'un sociétaire de la Squada Azzura italienne d'origine ivoirienne, Moïse Kean, se mit en vedette pour sauver l'équipe parisienne. Il inscrivit d'abord de la tête un but qui permit au champion de France de respirer. C'est encore lui, Moise Kean qui conforta la position du Paris Saint Germain grâce à un but spectaculaire du pied gauche. Une victoire par 2-0 qui permet au Paris Saint Germain de revenir dans la course à la qualification. Seulement dans ce groupe H. Manchester United est en train de se détacher assez nettement surtout suite au succès par 5-0 devant RB Leipzig.

Moïse Kean face à Kylian Mbappé relance le Paris Saint Germain dans la course

Dans le groupe E. Chelsea FC est allé s'imposer sur le terrain de Krasnodar par 4-0 et dans l'autre match le FC Séville a fait juste l'essentiel en dominant Rennes par 1-0. Au classement, Chelsea FC arrive en tête avec 4 pts (+4) devant FC Séville 4 pts (+1), Rennes est troisième avec juste 1 pt (-1) tandis que Krasnodar ferme la marche avec 1 pt (-4).

Dans le groupe F le Borussia Dortmund a pris le meilleur sur Zénith Saint Petersbourg sur le score de 2-0. A Bruges pendant ce temps, le FC Bruges et la Lazio de Rome ont partagé sur le score d'un but partout. Au classement, la Lazio de Rome occupe la première place avec 4 pts (+2). Mais elle ne dévance le FC Bruges (4pts) qu'à la différence des buts (+1). Le Borussia Dortmund est troisième avec 3 pts et le Zénith, bon dernier avec zéro point. Il y avait, mercredi dernier, un grand choc **dans le groupe G**. la Juventus de Turin, sans Cristiano Ronaldo de nouveau testé positif à la Covid-19, recevait le FC Barcelone avec Lionel Messi. Mais on craignait quand même pour le Barça qui sortait d'un très éprouvant « classico » qui l'a vu perdre au Camp Nou (1-3) devant le Real Madrid.

Cependant, plus de peur que de mal car le FC Barcelone a, d'emblée, pris le match à son compte, se procurant plusieurs occasions nettes de but. Mais c'est Ousmane Dembelé qui a été plus chanceux en ouvrant la marque grâce à la complicité d'un pied « italien ». Le Barça a certes eu la possession (53%) mais la vieille dame n'a pas pour autant renoncé (47%). Alvaro Morata s'est vu refuser un, deux et même trois buts pour cause de position de hors-jeu. Finalement, dans les arrêts de jeu, Ansu Fati est «abattu» dans la surface italienne et Lionel Messi transforme (2-0). Un beau match certes mais l'absence de Cristiano Ronaldo a suscité pas mal de regrets côté italien.

Toutefois, le Barça de Ronald Koeman a montré un visage plutôt plaisant, annonciateur de lendemains plutôt enchantés. Mais il manque encore à cette équipe un vrai « tueur » à un moment où Lionel Messi semble plutôt préoccupé par l'organisation du jeu. N'empêche, avec cette victoire le Barça prend la tête du groupe G avec 6 pts devant la Juventus de Turin (3 pts), Dynamo Kiev 1 pt (-2) et Ferencvaros 1 pt (-4). Car dans l'autre match de mercredi dernier, Ferencvaros et Dynamo Kiev ont partagé sur le score de deux buts partout.

Le week-end dernier, tous les concurrents ont été accaparés par leurs championnats respectifs. Mais dès demain mardi l'Europe reprendra ses droits à l'occasion de la troisième journée de la phase de poules de cette ligue des champions.

Nathan Tsongou

Voici comment se présente le programme :
Mardi 3 novembre 2020

Groupe A :
Salzbourg-Bayern de Munich
Locomotiv Moscou-Atletico Madrid

Groupe B:
Real Madrid-Inter Milan
Shakhtar Donetsk-Borussia Moenchengladbach

Groupe C:
Fc Porto-Marseille
Manchester city-Olympiakos le Pirée

Groupe D:
Atalanta Bergame-FC Liverpool
Midtjyland-Ajax Amsterdam

Eliminatoires 33ème C.A.N de football, Cameroun 2022

ATTENTION, LE ROYAUME D'ESWATINI ARRIVE

Dans le cadre des troisième et quatrième journées des éliminatoires de la 33ème édition de la coupe d'Afrique des nations de football le Congo va en découdre respectivement le 12 novembre à Brazzaville et le 16 novembre 2020 à Mbabane avec le royaume d'Eswatini. On verra alors un peu plus clair quant aux chances de qualification des Diables-rouges pour la phase finale.

L'équipe nationale du royaume d'Eswatini prête pour affronter les Diables Rouges

Mais il s'agit là de deux rencontres qui auront une importance capitale au moment du décompte final. Car l'arbitre en question, s'il en est un, constitue un dangereux piège. On l'a vu, à l'occasion de la deuxième journée de ces éliminatoires, rendre la vie très dure aux célèbres professionnels évoluant au sein des Lions de la Teranga. Il a fallu que dame pluie s'y mêle pour couper les jambes à ces téméraires amateurs. C'est dire que dans dix jours précisément le Congo ne devra pas s'attendre à se balader. Au contraire, il faut plutôt qu'il se prépare à affronter un adversaire bien capable de le tutoyer et le mettre en danger. Surtout en ce moment où personne n'est vraiment en mesure de situer le football congolais à l'échelle des valeurs. Les archives prouvent à suffisance que depuis 1978 au Ghana, le Congo est rentré dans le rang. Car en 41 ans, il n'y a eu juste que trois qualifications en phase finale notamment en 1992 au Sénégal, en l'an 2000 au Nigeria et en 2015 en Guinée Equatoriale.

Mais des qualifications qui, à vrai dire, peuvent être interprétées comme de simples accidents ou tout simplement des hasards. Car elles ont été comme des maisons sans fondation. A chaque fois, les Diables-Rouges en sont sortis avec la promesse des lendemains enchantés. Mais, malheureusement, ce fut toujours le trou. La nuit ne fait que s'installer et s'éterniser. Comme si, brusquement, le talent a quitté le Congo. Mais au vu de ce qui se passe ailleurs, dans le continent, c'est forcément le travail qui fait défaut. Il n'y a pas d'autres explications que cela sauf, peut-être, que nous ne savons pas quoi faire pour revenir au top.

D'où la nécessaire réflexion autour de la question en donnant une réponse consistante à la question de savoir comment rendre à nouveau le football congolais compétitif. Ce n'est plus l'affaire d'un homme ou d'un groupe d'hommes, il faut bien une union sacrée autour du football. Toutes les idées, les bonnes, doivent être mises ensemble pour être concrétisées. Il est donc question de se donner la main pour penser ensemble sur un même thème. Il est vrai que les résultats n'arriveront pas du jour au lendemain. Mais au moins, le travail sera amorcé et avec le temps les choses pourraient s'arranger.

En attendant, organisons nous pour dompter le royaume d'Eswatini

Mais avant de s'appesantir sur le futur, il y a le présent. Car il est hors de question de participer aux éliminatoires de la 33ème coupe d'Afrique des nations juste pour participer. L'idéal serait de se qualifier pour y jouer un rôle honorable. Mais l'équipe nationale du royaume d'Eswatini constitue un passage obligé. La vaincre en aller comme au retour serait un pas très important vers la phase finale. Car, la suite, reviendrait à grappiller des points à domicile contre le Sénégal où en Guinée-Bissau. C'est sûr que ce n'est pas simple mais c'est une question d'organisation, et de volonté. S'abstenir de négligence comme ce fut le cas pour le déplacement à Saro (Portugal) où pas mal d'impairs ont été commis. Il est plutôt question de prendre les choses très au sérieux. Dix jours précisément nous séparent aujourd'hui du match-aller contre le royaume d'Eswatini. Valdo Candido devrait déjà avoir en tête la liste des présélectionnés. Il n'attendait sûrement que le retour au bercail du président de la Fédération congolaise de football, Guy Blaise Mayolas, pour la communiquer.

Mais il est sûr et certain qu'elle se compose en grande majorité des joueurs de la diaspora. Car, eux au moins, sont depuis un bon moment en compétitions. Certains d'entre eux ont joué récemment à Saro contre la Gambie pour une défaite (0-1). On espère que pour cette fois il y aura 23 joueurs comme le prévoit le règlement. Car, dans ce pays, on a pris le pli de contraindre le sélectionneur à se limiter à dix-huit joueurs qui, habituellement, figurent sur la feuille de match. Déjà, dernièrement à Saro (Portugal), il n'y en avait que quatorze et cela réduit non seulement le champ d'action du sélectionneur mais aussi amoindrit considérablement les chances du Congo. Visiblement, on ne se donne pas toutes les chances pour gagner.

Mais, pour cette fois, tous ceux qui se réclament du foot doivent se sentir concernés même si, à Brazzaville, le match se disputera à huis-clos. Il existe plusieurs manières de faire sentir aux principaux acteurs du terrain le soutien inconditionnel dont ils ont besoin. Il s'agit simplement de multiplier les messages susceptibles de les motiver davantage et de les mettre en confiance. On peut aussi leur promettre des cadeaux et des primes en leur faisant saisir le sens élevé de patriotisme. Il ne faut surtout pas qu'ils se sentent isolés et abandonnés au stade Alphonse Massamba Débat. La presse quant à elle doit, comme au bon vieux temps, pleinement jouer un rôle de mobilisation autour de l'équipe nationale. La presse audiovisuelle devrait restaurer les émissions téléphoniques de soutien.

Car c'est le moment d'oublier les conflits internes aux vestiaires et de donner la priorité au pays. Chaque Congolais doit ainsi accomplir sa part de travail en vue d'aider les Diables-Rouges à effectuer prochainement le voyage du Cameroun 40 ans après un premier plutôt glorieux. A l'époque, le Congo était arrivé au Cameroun en « touriste » mais il en était sorti roi. Alors, qui sait ? Mais avant, il faut commencer par se qualifier. Et pour se qualifier il y a d'abord lieu de vaincre, à deux reprises, le royaume d'Eswatini. Une tâche sans doute difficile mais pas forcément impossible. Alors, rêvons un peu en mettant toutes les chances de notre côté.

Georges Engouma

NUMÉROS UTILES

(urgences)

Police secours :	117
Sapeurs pompiers :	118 / 05 589 56 56
Pompes funèbres de Pointe-Noire	05 573 32 15
Pompes funèbres municipales de Braazzaville	06 662 53 00
Pompes funèbres municipales de Brazzaville	06 662 53 00
Pompes funèbres de Makélékélé	06 660 60 79
Hôpital Central des Armés M.M.:	06 654 91 32
EEC :	42.42.
CORAF :	06 654 06 62 / 63
Radio Congo :	05 582 32 73
Commissariat de Police de Moukoundzi-Ngouaka	06 624 57 93
Commissariat de Police de Ouenzé 1 :	22 400 01 25
Commissariat de Police de la Coupole :	22 400 02 21
Commissariat de Police Itsali :	06 840 14 13
Commissariat de Police Plateau des 15 ans :	22 400 01 93
CHU-B Ambulances :	22 282 61 59
Hôpital de Mfilou :	05 615 26 67